



2011
RAPPORT ANNUEL

Unités de production principales



Zwahlen & Mayr Constructions Métalliques

Disposant d'un outil de production de grande dimension et performant, Zwahlen & Mayr est reconnu pour sa capacité à réaliser une gamme complète d'ouvrages métalliques : halles industrielles, bâtiments à étages, centres commerciaux, centres sportifs, stands d'exposition, pylônes, structures spéciales, etc...

Zwahlen & Mayr construit ou rénove une grande diversité de ponts, rails et routes.

L'Euro-tête et le poteau mixte complètent la gamme et sont exécutés sous licence pour le marché romand par Zwahlen & Mayr.



Zwahlen & Mayr Tubes Inox

Depuis 1980, Zwahlen & Mayr produit à Aigle des tubes en acier inoxydable et alliage de nickel, destinés aux équipements et échangeurs de chaleur de l'industrie chimique, alimentaire et pétrochimique; fabriqués par profilage et soudage, ces tubes répondent à des exigences élevées d'étanchéité et de fiabilité.

Dès 1990, Zwahlen & Mayr s'est aussi spécialisé dans la fabrication de tubes étirés de haute précision utilisés dans l'industrie automobile, pour les appareils et instruments pneumatiques, hydrauliques et électromagnétiques, et dans la construction de machines-outils.

Zwahlen & Mayr est devenu leader dans son domaine et exporte une part importante de sa production dans le monde entier.

Autres unités de production



ZM Energy

Fondé récemment, ZM Energy répond à la demande croissante dans le domaine des énergies renouvelables (photovoltaïque, solaire thermique, éolien et mini-hydraulique). Ce département fait converger les synergies possibles entre nos activités principales (Construction Métallique et Tubes Inox) dans ce domaine.

ZM Energy analyse les possibilités d'amélioration de l'efficacité énergétique sur des projets d'équipements photovoltaïques. La production couvre également les tubes pour les centrales solaires thermiques (CSP).



Efimex

Efimex est une entreprise générale à caractère régional.

Afin de promouvoir son activité charpente métallique, Zwahlen & Mayr réactive en 2007 sa filiale Efimex, en lui donnant comme but la réalisation de bâtiments clés en main, usines, bureaux, en solutions tout métal ou mixte métal-béton.

Efimex réalise également en tant qu'entreprise générale de construction des bâtiments traditionnels dans le cadre de promotions immobilières ou PPE.



Sommaire

Ordre du jour de l'assemblée générale	7
---------------------------------------	---

Comptes consolidés

Rapport du Conseil d'Administration	9
Compte de résultat global consolidé	13
Bilan consolidé	14
Variation des fonds propres consolidés	16
Tableau des flux de trésorerie consolidés	17
Notes aux états financiers consolidés	18
Rapport du réviseur des comptes consolidés	35

Gouvernance d'entreprise

Structure du groupe et actionariat	37
Structure du capital	38
Conseil d'Administration	39
Direction	43
Rémunération, participation et prêts	45
Droits de participation des actionnaires	46
Prises de contrôle et mesures de défense	47
Organe de révision	47
Politique d'information	48

Comptes statutaires

Bilan	50
Compte de résultat	52
Annexe aux comptes et proposition de répartition du bénéfice disponible	53
Rapport de l'organe de révision	56



Assemblée Générale ordinaire

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire le lundi 30 avril 2012 à 17.00 h à la cantine de l'usine, Zone Industrielle 2, Aigle (liste de présences dès 16.30 h)

Ordre du jour de l'assemblée générale avec proposition du conseil d'administration

1. Commentaires du rapport annuel, des comptes statutaires et des comptes consolidés de l'exercice 2011

2. Rapports de l'organe de révision

3. Décision relative à:

- a. Approbation du rapport annuel de l'exercice 2011
Proposition: Approbation
- b. Approbation des comptes consolidés et statutaires de l'exercice 2011
Proposition: Approbation
- c. Emploi du bénéfice au bilan
Proposition: Attribution d'un dividende de **5%**
- d. Décharge aux membres du Conseil d'Administration
Proposition: Décharge à tous les membres

4. Elections

- a. Conseil d'Administration: Réélection pour l'exercice 2012
- b. Organe de révision des comptes consolidés et statutaires: Réélection pour l'exercice 2012

5. Divers et propositions individuelles

Comme indiqué au chapitre Gouvernance d'entreprise, page 61, chiffre 6.4. du rapport annuel 2010, toute demande d'inscription d'un objet à l'ordre du jour de l'assemblée générale 2012 devait nous parvenir au plus tard le 28 février 2012, de manière à ce que les délais légaux de publication de la présente convocation puissent être respectés.

Aucune proposition ne nous est parvenue dans le délai indiqué.

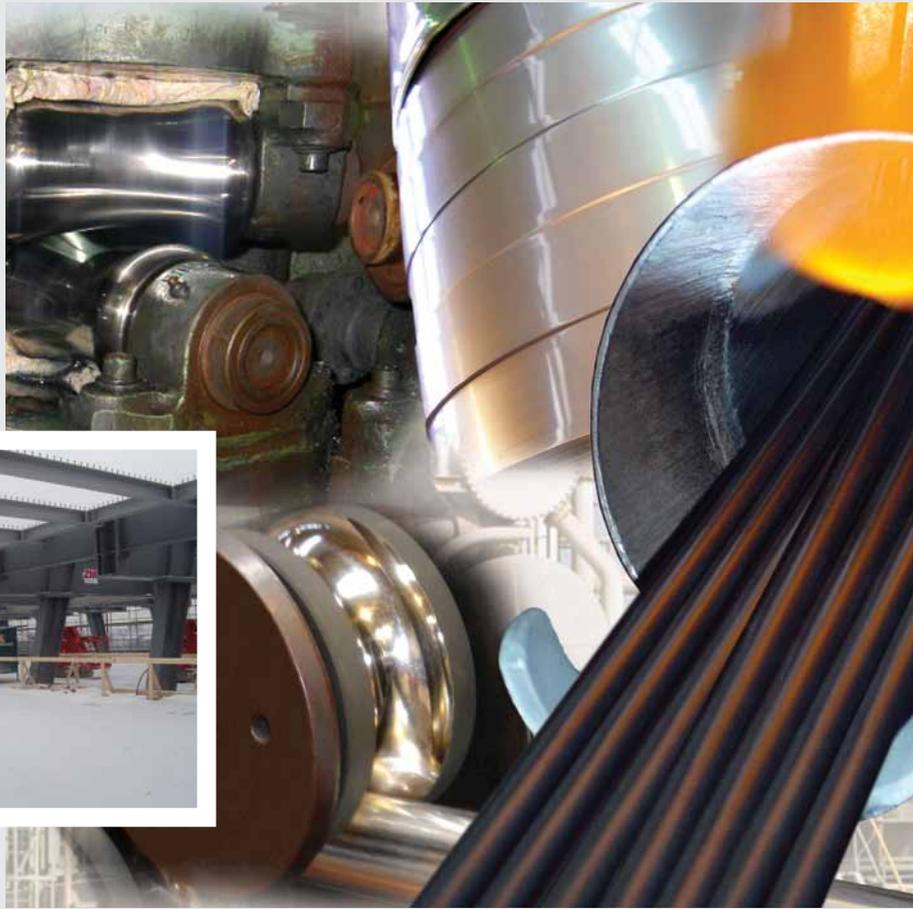
Informations:

Le rapport annuel, les comptes consolidés et le rapport de l'organe de révision et des comptes consolidés sont à la disposition des actionnaires durant le délai légal au siège de la société.

Les cartes d'admission à l'assemblée générale seront remises jusqu'au 27 avril 2012 aux actionnaires détenant des actions au porteur par les banques suivantes:

à Lausanne: Banque Cantonale Vaudoise, UBS SA, Crédit Suisse
à Aigle: Banque Cantonale Vaudoise

Le Conseil d'Administration
à Aigle, le 30 mars 2012



Rapport du Conseil d'Administration

Analyse générale conjoncturelle

L'année 2011 a été marquée, dans notre pays, par une excellente conjoncture. Les exportations suisses se sont maintenues malgré des taux de change avec l'Euro et le dollar américain très pénalisants pour les marges de l'ensemble de l'industrie d'exportation. Après une hausse constante du franc, presque jusqu'à la parité avec l'Euro, la BNS a pris une mesure radicale pour contrer la vapeur en imposant un plafond à la valeur de notre monnaie.

Soumise aux pressions d'une valeur refuge dans la crise de la dette touchant la quasi totalité du monde occidental et aux spéculations d'investisseurs financiers à court terme, la valeur de notre franc était surévaluée en comparaisons économiques à long terme. L'action estivale de la BNS a partiellement corrigé cette surévaluation et surtout stabilisé les taux.

Le monde bancaire helvétique, habitué depuis des lustres à une expansion continue, à une hausse constante des profits, au point de mettre souvent en danger notre industrie manufacturière, bien plus besogneuse elle, subit des attaques puissantes et virulentes, américaines et européennes. Il sera ardu d'en minimiser les effets négatifs sur l'entier de notre économie. Cette insécurité nouvelle pour la place financière suisse n'incite en rien les banques à prendre des risques et à soutenir les industries d'exportation qui doivent faire face à une conjoncture faible en Europe et à un franc encore très fort.

Il n'en reste pas moins que la Suisse et les Suisses ont, dans le long terme, un besoin impérieux d'industries nombreuses, diversifiées, capables d'imposer leurs produits innovants sur les marchés du monde entier.

Notre société exporte deux tiers de ses productions. Elle est très dépendante de la conjoncture suisse et européenne. Elle subit de plein fouet les aléas et l'instabilité des taux de change. Elle a besoin des banques et de leurs engagements à long terme pour ses achats d'acier à l'international et pour l'aider à garantir les contrats importants qu'elle conclut qui se chiffrent en millions. Zwahlen et Mayr aurait besoin de pouvoir compter à long terme sur des partenaires bancaires davantage prêts à comprendre qu'aussi indispensable, essentielle que soit pour la Suisse l'industrie manufacturière, elle ne peut atteindre les sommets de rentabilité qu'a connu le monde financier helvétique depuis un demi-siècle et pour lesquels elle a développé une profonde accoutumance.

Grâce aux remarquables compétences techniques de nos ingénieurs, grâce au réalisme éclairé de notre direction, grâce à la volonté de tous de se battre et de s'imposer, Zwahlen et Mayr a réalisé un bon exercice 2011, sans diminution quelconque de notre effectif de 330 collaborateurs et contractuels, sans chômage même partiel, et en pleine capacité d'innovation et a répondu aux besoins de pointe des marchés, en particulier des marchés suisses, allemands et français. Une désindustrialisation certaine de la France nous aide à vendre des ponts et autres structures sophistiquées dans ce pays. L'excellente santé de l'industrie allemande d'exportation nous offre des marchés de niches pour nos tubes dans ce pays-là.

Chiffre d'affaires en forte hausse et résultat opérationnel conforme aux attentes

Autant pour notre unité de production Constructions métalliques que pour notre unité de production Tubes Inox, les événements politico-économiques qui sont survenus au cours de cet exercice, le printemps arabes, le tsunami au Japon, la catastrophe nucléaire de Fukushima, l'instabilité économique de la zone Euro, mise en exergue notamment par la crise de la dette de certains pays européens, ont été autant de facteurs de ralentissement de la croissance et des investissements. La conjonction de ces facteurs avec un franc fort a eu un impact considérable sur les prix et a contribué à une diminution des marges bénéficiaires.

Malgré de nombreux indicateurs économiques favorables pendant l'année 2011, notre entreprise n'a pas bénéficié de retombées positives comme cela a été le cas pour l'industrie horlogère, par exemple.

Dans ce contexte extrêmement difficile, les résultats positifs de Zwahlen & Mayr SA démontrent que notre entreprise a su faire preuve de résilience dans cet environnement industriel instable qui pénalise depuis de nombreux mois nos activités.

Notre chiffre d'affaires net consolidé pour l'année 2011 se monte à KCHF 98'565 (KCHF 81'540 en 2010) et représente une augmentation de 20,9%. Le résultat avant amortissements (EBITDA) consolidé se monte à KCHF 4'260, soit une augmentation de KCHF 976 ou 29.7% par rapport à l'année précédente (KCHF 3'284 en 2010). Le résultat opérationnel (EBIT), quant à lui s'établit à KCHF 2'245 contre KCHF 1'258 en 2010 alors que le bénéfice net après impôts se monte à KCHF 1'456 contre KCHF 892 un an auparavant.

La SIX Swiss Exchange SA a donné son autorisation à la demande faite par le Conseil d'Administration de Zwahlen et Mayr SA à ce que ses 40'200 actions au porteur ne soient plus cotées au marché principal « main standard » mais au marché secondaire « domestic standard » et ceci dès le 3.10.2011. Le présent rapport annuel est par conséquent rédigé selon les principes comptables Swiss GAAP RPC qui sont applicables pour les sociétés cotées au marché secondaire.

Unité de production Constructions métalliques

Pour faire face à un manque cruel de rentabilité sur nos affaires, aussi bien suisses que françaises, notre unité Constructions métalliques s'est attachée à remplir son carnet de commandes et de compter sur l'effet « volume » avec une pleine occupation de ses ateliers et de ses équipes de montage pour équilibrer ses coûts de fonctionnement.

C'est plus de 9'000 tonnes d'acier qui ont été traitées dans nos halles de fabrication destinées à la construction de halles en charpentes métalliques et d'ouvrages d'art des plus complexes.

Si la construction et le montage du pont de la Poya à Fribourg et du pont Hans Wilsdorf à Genève restent les 2 ouvrages prédominants sur le marché intérieur, aussi bien par leur complexité technique que par leur esthétique architecturale, ce n'est pas moins d'une dizaine de ponts, passerelles et bâtiments qui ont été érigés sur le territoire français.

Le chiffre d'affaires net de notre unité Constructions métalliques s'établit à KCHF 49'826, soit une progression de 23,9 % par rapport à l'année précédente (KCHF 40'199).

Les perspectives pour l'année 2012 restent moroses compte tenu des inconnues liées aux marchés actuels. De plus, le nombre de demandes de prix pour des ouvrages d'art et des bâtiments est en forte diminution.

Il sera par conséquent d'autant plus difficile de conserver notre tendance favorable d'enregistrement de commandes afin de maintenir nos activités de production à un régime très soutenu, comme cela avait été le cas au cours de l'année précédente.

Unité de production Tubes Inox

Depuis la crise financière de 2009 et le fort ralentissement économique qui s'en est suivi, les marchés de l'acier inoxydable en Europe peinent à retrouver un niveau de croissance suffisant pour assurer des volumes de production nécessaires à notre département Tubes soudés.

Malgré une amélioration continue de notre productivité, notre compétitivité doit faire face à une concurrence occidentale rendue très agressive face à la rareté des projets qui font appel à des tubes en acier inoxydable soudés de notre gamme de production.

Fort heureusement, il n'en a pas été de même pour notre département Tubes étirés qui a encore bénéficié tout au long de l'année de la demande des marchés industriels des machines et de l'automobile.

Les résultats opérationnels de ce département sont d'autant plus remarquables qu'ils subissent directement les effets négatifs de la baisse de la monnaie européenne en raison d'une part significative de la composante du prix de vente réalisés en francs suisses.

Le chiffre d'affaires net de l'unité de production Tubes Inox composé des secteurs opérationnels Tubes soudés (TS) et Tubes étirés (TE) a atteint KCHF 39'529, en hausse de KCHF 2'653 qui représentent une augmentation de 7% par rapport à l'année dernière.

Pour ces 2 départements, les perspectives pour l'année en cours demeurent incertaines.

Le département Tubes soudés doit encore faire face à un manque cruel de charge au cours du premier trimestre qui semble s'améliorer quelque peu pour la seconde partie de l'année.

Le département Tubes étirés, quant à lui, reste très lié à la courbe de croissance des pays industrialisés européens, l'Allemagne en tête, avec toutes les incertitudes qui persistent maintenant depuis de nombreux mois.

Entreprise générale Efimex

Par rapport à sa progression de ces 2 dernières années, Efimex a vécu une année 2011 très soutenue avec la réalisation de 3 chantiers, composés de 2 promotions (PPE) d'une dizaine d'appartements et d'une usine clés en main en plus de certaines affaires de moindre importance. Le retard constaté dans le démarrage de certains projets initialement prévus en 2010 a contribué à l'augmentation des affaires réalisées en 2011.

Le chiffre d'affaires net 2011 s'établit à KCHF 8'368 contre KCHF 3'445, soit une augmentation de KCHF 4'923 par rapport à 2010.

L'année 2012 sera sans doute plus difficile en raison de la difficulté pour obtenir les permis de construire des nouvelles affaires en portefeuille.

Néanmoins, si le marché de la construction ne se fait pas rattraper par l'explosion de la bulle immobilière prédite par certains analystes avisés, l'exercice en cours devrait se dérouler positivement.

ZM Energy

En Italie, le marché du photovoltaïque fonctionnait car il générait des flux de liquidités pour les investisseurs grâce à l'appui des banques. Ces disponibilités financières n'existent plus aujourd'hui ou ont été réduites temporairement. De plus, la volonté de produire une énergie propre n'est pas suffisante pour motiver les industriels et les collectivités publiques à investir dans de nouvelles installations photovoltaïques (PV) pour l'instant. Ce marché fonctionne donc au ralenti et pourrait remettre en cause notre existence en Italie si cette situation devait perdurer.

En Suisse, nous continuons à offrir régulièrement des installations PV en complément des offres de charpentes métalliques, mais sans succès concret à ce jour.

Les événements de Fukushima sont déjà derrière nous et les nouveaux subsides de la Confédération se font attendre. La liste d'attente pour la rétribution à un prix coûtant du courant injecté de Swissgrid se situe toujours avec un délai minimum de 2 ans, ce qui ne donne pas un signal très positif au marché.

Le chiffre d'affaires net s'est monté à KCHF 842, en diminution de KCHF 178 ou 17,4% par rapport à 2010 (KCHF 1'020).

A court et moyen terme, face à un ralentissement de l'économie annoncé pour 1 ou 2 semestres, nous ne voyons pas une évolution positive de cette activité pour 2012.

Néanmoins, nous continuons nos démarches commerciales à moindre coûts pour conserver les acquis à ce jour, tout en restant attentifs et réactifs à une modification du marché.

Conclusion

Malgré la conjonction de paramètres économiques défavorables rencontrés tout au long de l'année 2011, sur fonds d'une concurrence toujours plus marquée des pays émergents, des problèmes liés à la gestion des dettes publiques dans la zone euro et d'un franc toujours trop fort contre les principales monnaies pour n'en citer que quelques-uns, le Conseil d'Administration est satisfait des résultats positifs enregistrés cette année. Ce résultat n'a pu être atteint que grâce à un engagement total de tous les employés mais également par l'intérêt, la fidélité et la confiance de l'ensemble de la clientèle de Zwahlen et Mayr SA.

Il profite donc de ce message pour tous les remercier et les assurer de sa volonté de poursuivre sa stratégie visant à maintenir un très haut niveau de qualité et de fiabilité tout en préservant l'innovation nécessaire à leur propre développement.

Il exprime également sa gratitude à la direction, aux cadres, à tous les collaboratrices et collaborateurs ainsi qu'aux entreprises sous-traitantes, pour les efforts consentis durant l'exercice écoulé.

L'environnement incertain que nous vivons actuellement, exacerbé par les effets de la globalisation et de la sur-médiatisation de certains facteurs économiques repris sans discernement par les marchés financiers représente de grands défis pour des sociétés telles que la nôtre. Le Conseil d'administration est convaincu qu'une certaine forme de résilience acquise dans la gestion des diverses crises de ces dernières années permettra à Zwahlen et Mayr et à son encadrement de les relever et de les maîtriser.

Le Conseil d'Administration tient finalement à remercier les actionnaires de la société pour leur confiance dans la stratégie mise en œuvre et pour leur confiance dans l'avenir de la société.

Le Conseil d'Administration
Aigle, mars 2012

COMPTES CONSOLIDES

Compte de résultat consolidé

En KCHF	Note	2011	2010
Chiffre d'affaires net	2	98'565	81'540
Autres produits d'exploitation		45	2'873
Total des produits d'exploitation		98'610	84'413
Matières premières, matières auxiliaires et approvisionnement	3	(35'216)	(33'573)
Services, jouissance de biens de tiers	4	(27'634)	(22'321)
Frais de personnel	5	(30'537)	(24'663)
Autres charges d'exploitation	6	(963)	(572)
Résultat opérationnel avant amortissements (EBITDA)		4'260	3'284
Amortissements	14, 15	(2'015)	(2'026)
Résultat opérationnel (EBIT)		2'245	1'258
Charges financières	7	(2'844)	(2'316)
Produits financiers	7	2'481	2'210
Résultat avant impôts		1'882	1'152
Impôts sur le bénéfice	8	(426)	(260)
Résultat net de l'exercice		1'456	892

COMPTES CONSOLIDES

Bilan consolidé

En KCHF	Note	31.12.2011	31.12.2010
ACTIF			
Liquidités et équivalents de liquidités	9	6'506	8'319
Instruments financiers dérivés à court terme	10	158	1'159
Créances clients	11	14'014	12'924
Créances clients, parties liées	11, 17	238	734
Impôts à récupérer sur le résultat		22	419
Autres créances fiscales		1'261	1'149
Autres créances et comptes de régularisation		535	1'089
Stocks	12	11'459	9'988
Travaux en cours	13	8'517	7'331
Total actifs circulants		42'710	43'112
Actif d'impôts différés	8	11	-
Terrains et immeubles		13'771	14'273
Installations techniques et équipements		5'844	6'005
Outillage industriel et commercial		103	126
Autres immobilisations corporelles		447	460
Immobilisations en cours		294	371
Immobilisations corporelles	14	20'459	21'235
Licences et développements informatiques		101	57
Immobilisations incorporelles	15	101	57
Total actifs à long terme		20'571	21'292
Total actifs		63'281	64'404

COMPTES CONSOLIDES

Bilan consolidé

En KCHF	Note	31.12.2011	31.12.2010
PASSIF ET FONDS PROPRES			
Dettes bancaires	16	5'535	6'011
Fournisseurs		10'262	9'965
Fournisseurs, parties liées	17	272	331
Travaux en cours	13	2'779	4'785
Impôts dus sur le résultat		94	-
Autres dettes fiscales		51	336
Autres créanciers et comptes de régularisation		2'231	1'755
Part à court terme des engagements de leasing	18	129	196
Provisions à court terme	19	605	625
Total engagements à court terme		21'958	24'004
Engagements de leasing à long terme	18	289	418
Provision pour impôts différés		3'555	3'257
Total engagements à long terme		3'844	3'675
Capital-actions	20	14'040	14'040
Résultats accumulés		21'983	21'793
Résultat de l'exercice		1'456	892
Total fonds propres des actionnaires de la société mère		37'479	36'725
Total passifs et fonds propres		63'281	64'404

COMPTES CONSOLIDES

Variation des fonds propres consolidés

En KCHF	Fonds propres des actionnaires de la société mère			Total
	Capital-actions	Résultats accumulés non distribués	Résultat de l'exercice	
Etat au 1.1.2010	14'040	22'551	(266)	36'325
Transfert du résultat 2009		(266)	266	-
Dividendes versés		(492)		(492)
Résultat de l'exercice			892	892
Etat au 31.12.2010	14'040	21'793	892	36'725
Etat au 1.1.2011	14'040	21'793	892	36'725
Transfert du résultat 2010		892	(892)	-
Dividendes versés		(702)		(702)
Résultat de l'exercice			1'456	1'456
Etat au 31.12.2011	14'040	21'983	1'456	37'479

COMPTES CONSOLIDES

Tableau des flux de trésorerie consolidés

En KCHF	Note	2011	2010
Résultat avant impôts		1'882	1'152
Elimination des éléments sans incidences sur les liquidités:			
– Amortissements	14/15	2'015	2'026
– Variations des provisions	11/12/19	762	251
– Ajustement à la juste valeur des instruments financiers		1'001	(990)
– Différences de change non réalisées		83	(173)
– Perte sur vente d'immobilisations corporelles		13	123
– Produits d'intérêts	7	(17)	(24)
– Charges d'intérêts	7	116	86
Variations du fonds de roulement	22	(5'850)	(4'091)
Impôts payés		352	(23)
Intérêts payés		(110)	(78)
Intérêts reçus		17	24
Flux de trésorerie net provenant des activités opérationnelles		264	(1'717)
Acquisition d'immobilisations corporelles	14	(1'262)	(1'315)
Produit de la vente d'immobilisations corporelles		55	72
Acquisition d'immobilisations incorporelles	15	(89)	-
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement		(1'296)	(1'243)
Augmentation des dettes bancaires	16	5'535	6'011
Remboursement des dettes bancaires	16	(6'011)	(700)
Remboursement des leasings financiers	18	(196)	(325)
Dividendes versés ¹		(206)	(146)
Flux de trésorerie provenant des activités de financement		(878)	4'840
Variation des liquidités et équivalents de liquidités		(1'910)	1'881
Liquidités et équivalents de liquidités en début de période	9	8'319	6'575
Effet des variations de change		97	(137)
Liquidités et équivalents de liquidités en fin de période	9	6'506	8'319

¹ 496 KCHF dividende 2011 ont fait l'objet d'une compensation de créance

Notes aux états financiers consolidés

1. Informations relatives au Groupe

Zwahlen & Mayr SA est une société anonyme de droit suisse dont le siège se trouve au chemin des Isles, Zone industrielle 2 à Aigle en Suisse. Les principales activités du groupe Zwahlen & Mayr sont décrites dans la Note 2 ci-après.

1.1. Base de présentation

Conformément à la publication par la SIX Swiss Exchange SA de l'annonce de cotation du 29 septembre 2011, Zwahlen et Mayr SA a demandé à être cotée sur le « Domestic Standard » à compter du 3 octobre 2011. Dès lors, les comptes consolidés au 31.12.2011 ont été établis conformément aux recommandations relatives à la présentation des comptes (Swiss GAAP RPC) et donnent une image fidèle quant à la situation financière, patrimoniale et des résultats.

Les états financiers consolidés sont présentés en milliers de francs suisses (KCHF) et sont établis sur la base du coût historique, à l'exception de certains instruments financiers mentionnés ci-après qui sont évalués à leur juste valeur.

1.2. Base de la consolidation

Les états financiers consolidés comprennent les états financiers de Zwahlen & Mayr SA et de sa filiale Efimex SA détenue à 100% et intégrée globalement. Les sociétés du groupe clôturent leurs comptes au 31 décembre de chaque année en utilisant des politiques comptables identiques à celles utilisées par Zwahlen & Mayr SA.

Toutes les transactions et soldes intra-groupe, y compris les charges et produits sont intégralement éliminés en consolidation. Les bénéfices et pertes découlant de transactions intra-groupe et qui sont compris dans la valeur des actifs sont également intégralement éliminés en consolidation.

1.3. Changements de méthodes comptables

La présentation du rapport a été modifiée, suite au passage des normes comptables International Financial Reporting Standards (IFRS) aux normes comptables Swiss GAAP RPC, afin de se conformer aux exigences des Swiss GAAP RPC. Les modifications n'ont pas d'impact sur les chiffres 2010.

1.4. Jugements comptables essentiels, estimations et hypothèses

Jugements comptables essentiels

Dans l'application des principes comptables du groupe, la direction n'a pas dû s'appuyer sur des jugements particuliers qui pourraient avoir un effet significatif sur les montants comptabilisés dans les états financiers.

Estimations et hypothèses

Les hypothèses clés, concernant les sources principales d'incertitude futures et autres concernant les estimations faites à la date du bilan et qui contiennent un risque significatif de générer un ajustement matériel des valeurs comptables des actifs et passifs sur le prochain exercice comptable, sont présentées ci-après:

Estimation des coûts de construction et des travaux en cours

L'évaluation des travaux en cours est effectuée sur la base de l'estimation des coûts et des produits engendrés par chaque projet. Les coûts globaux des projets sont établis à partir des offres des sous-traitants et fournisseurs ainsi que du calcul des coûts des propres prestations. L'évaluation des propres prestations provient d'une analyse des heures nécessaires à la réalisation de chaque projet au taux horaire de chacun des centres de coût utilisés.

L'évaluation des charges et produits d'un projet est effectuée mensuellement. Une attention plus soutenue est portée lors des résultats semestriels ainsi qu'à la date de clôture des comptes. Selon l'évolution de l'affaire, les valeurs comptables sont ajustées selon la méthode du pourcentage d'avancement (méthode PoC) pour obtenir une prévision à finir la plus proche possible de la réalité technique et financière de l'affaire. La valeur comptable des travaux en cours actifs est de KCHF 8'517 au 31 décembre 2011 (2010 : KCHF 7'331) et la valeur comptable des travaux en cours passifs est de KCHF 2'779 au 31 décembre 2011 (2010 : KCHF 4'785).

1.5. Principes comptables essentiels

Conversion des monnaies étrangères

Dans les sociétés du groupe, les transactions en devises étrangères sont converties au cours de change en vigueur au moment où elles sont effectuées. Les actifs et les passifs monétaires libellés en devises étrangères sont convertis aux cours de change en vigueur à la date du bilan. Les différences de change qui en résultent sont comptabilisées au compte de résultat.

Toutes les sociétés du Groupe présentent leurs comptes en CHF.

Chiffre d'affaires net

Le chiffre d'affaires comprend tous les produits des activités du groupe (Constructions métalliques, Tubes soudés, Tubes étirés, Energie et Entreprise Générale), déduction faite des escomptes et des rabais. Les produits sont comptabilisés au moment de la livraison des prestations ou, pour les contrats de construction ou d'entreprise générale, en fonction du degré d'avancement.

Chiffre d'affaires et coûts des travaux en cours

Lorsque le résultat d'une commande en cours peut faire l'objet d'une évaluation fiable, les produits et coûts sont comptabilisés en fonction du degré d'avancement de la prestation à fournir au jour du bilan. Le degré d'avancement est établi sur la base du rapport entre les coûts consentis jusqu'au jour de l'établissement du bilan et les coûts globaux estimés du contrat. A partir de l'instant où le client est d'accord sur les travaux complémentaires à réaliser et sur les suppléments de prix qui s'y rattachent, le produit correspondant est intégré dans l'affaire.

Les coûts des travaux sont comptabilisés comme une charge au cours de la période durant laquelle ils sont échus. S'il apparaît que l'ensemble des coûts des travaux dépassera le total des produits encaissés, la perte prévisible est comptabilisée immédiatement en charges.

Impôts sur le bénéfice

Les impôts sur le bénéfice de l'exercice englobent les impôts courants et les impôts différés. Les impôts courants correspondent aux impôts dus sur le bénéfice imposable de l'année et les éventuelles corrections d'impôts dus et récupérables sur le bénéfice imposable sur les exercices antérieurs. L'obligation fiscale actuelle du groupe est calculée en utilisant les taux d'imposition en vigueur à la date du bilan.

Les impôts différés sont calculés sur la différence entre la valeur comptable des actifs et passifs des états financiers et les assiettes fiscales correspondantes utilisées pour le calcul du bénéfice imposable. Un passif d'impôt différé est généralement comptabilisé pour toutes les différences temporelles imposables. Un actif d'impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporelles déductibles et sur les pertes fiscales reportables dans la mesure où il est probable que des bénéfices imposables seront disponibles pour compenser ces différences temporelles déductibles et pertes fiscales reportables. Ces impôts sont calculés selon la méthode du report variable sur la base des taux d'impôts attendus au moment de la concrétisation de la créance ou de l'engagement. Tout changement de taux d'impôt est enregistré au compte de résultat sauf s'il est lié directement à des éléments inscrits dans les fonds propres.

La valeur comptable des actifs d'impôts différés est revue à chaque date de clôture et réduite dans la mesure où il n'apparaît plus probable qu'un bénéfice imposable suffisant sera disponible pour permettre l'utilisation de l'avantage de tout ou partie de ces actifs d'impôts différés.

Les actifs et passifs d'impôt différés sont compensés lorsqu'il existe un droit juridiquement exécutable de compenser les actifs d'impôt courant avec les passifs d'impôt courant et lorsqu'ils se réfèrent à des impôts sur le bénéfice prélevés par la même autorité fiscale, au sein de la même entité, et lorsque le groupe entend liquider ses actifs et passifs d'impôts sur une base nette.

Instruments financiers dérivés

Les opérations à terme sur devises sont les seules positions regroupées sous cette catégorie. Après leur comptabilisation initiale, les actifs de cette catégorie sont évalués à leur juste valeur et les gains et pertes sont immédiatement reconnus en résultat.

Liquidités et équivalents de liquidités

Les liquidités comprennent les avoirs en caisse, les avoirs bancaires et postaux ainsi que les placements à court terme d'une durée originale maximale de 90 jours.

Créances

Les créances clients sont évaluées aux montants facturés, sous déduction des corrections de valeur pour créances douteuses. Les provisions pour créances douteuses sont constituées sur la base de la différence entre le montant dû selon les termes contractuels de la facture et les flux de trésorerie futurs estimés. Le montant de la perte respectivement estimée est enregistré dans le compte de résultat, via l'utilisation des provisions pour créances douteuses.

Les créances dépréciées sont constatées en pertes quand elles sont jugées irrécouvrables.

Stocks

Les stocks de matières premières, produits finis ou en cours sont comptabilisés à la valeur la plus basse entre le coût et la valeur nette de réalisation. Le coût comprend les coûts directs des matières et, le cas échéant, les coûts directs de main d'oeuvre, ainsi que les frais généraux de production encourus pour amener les stocks à l'endroit et dans l'état où ils se trouvent. Les sorties de stocks sont effectuées en utilisant la méthode du coût moyen pondéré. Les escomptes sont portés en diminution du coût d'acquisition dans le compte de résultat.

Travaux en cours

Les commandes en cours réalisées pour des tiers sont évaluées au prix de vente net, y compris la marge bénéficiaire, évaluée avec prudence et calculée au prorata de l'avancement des travaux. L'évaluation est effectuée sur la base de la marge finale estimée. Pour les chantiers déficitaires, la perte finale estimée est provisionnée immédiatement.

La classification «actif» ou «passif» se détermine individuellement au niveau de chaque projet.

Le montant des commandes est comptabilisé sous le poste travaux en cours. Pour autant que les prestations fournies cumulées (coûts de réalisation de la commande plus bénéfice escompté) dépassent les versements déjà encaissés pour une commande donnée, le chiffre indiqué apparaît dans les actifs circulants. Si, après déductions des paiements encaissés, il reste un solde négatif, le chiffre indiqué apparaîtra dans les engagements à court terme. Les pertes prévisibles sur des travaux en cours sont couvertes par des provisions.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur valeur d'acquisition, respectivement de production, déduction faite des amortissements cumulés et des éventuelles diminutions de valeur. Ces valeurs incluent les dépenses qui sont directement attribuables aux acquisitions ou aux productions de biens. Les dépenses

ultérieures sont incluses dans la valeur comptable de l'actif ou constatées séparément comme un actif distinct uniquement s'il est probable que des avantages économiques futurs associés à cet actif seront générés pour le Groupe et que son coût peut être déterminé avec précision. Tous les autres coûts de réparation et de maintenance sont constatés dans le compte de résultat au cours de la période où ils ont été encourus.

Les immobilisations corporelles, à l'exception des terrains et des immobilisations en cours de construction, sont amorties linéairement sur la durée d'utilité de chaque objet. Les durées d'utilité des principales immobilisations corporelles sont :

■ Immeubles	33 ans
■ Installations techniques et équipements	12.5 ans
■ Outillage industriel et commercial	4 ans
■ Équipements informatiques et autres	5 ans

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles acquises sont évaluées au coût déduction faite des amortissements cumulés et des éventuelles diminutions de valeur. Les immobilisations incorporelles générées en interne, à l'exception des frais de développement activés, ne sont pas portées au bilan et les dépenses y relatives sont comptabilisées en charges de l'exercice durant lequel elles sont encourues.

Toutes les immobilisations incorporelles ont des durées d'utilité définies et sont amorties linéairement sur les durées suivantes :

■ Frais de développement	5 ans
■ Droits de brevet	5 ans
■ Développements informatiques	3 – 8 ans

Les immobilisations incorporelles résultant de coûts de développement de projets sont portées à l'actif uniquement lorsque le groupe peut démontrer la faisabilité technique d'achèvement du projet afin de pouvoir l'utiliser ou le vendre, son intention d'achever le projet et sa capacité de l'utiliser ou de le vendre, la façon dont le projet générera des avantages économiques futurs probables, la disponibilité des ressources pour achever le développement ainsi que sa capacité à évaluer les dépenses relatives au projet de façon fiable.

Dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles

Le Groupe apprécie à chaque date de clôture s'il existe une indication qu'un actif a perdu de la valeur. En présence d'une telle présomption, le Groupe fait une estimation de la valeur recouvrable de l'actif et une dépréciation est comptabilisée dans le compte de résultat lorsque la valeur comptable est supérieure à la valeur recouvrable. La valeur recouvrable d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie est la valeur la plus élevée entre sa juste valeur diminuée des coûts de la vente et sa valeur d'utilité. Elle est déterminée pour chaque actif pris isolément, à moins que l'actif ne génère des flux de trésorerie largement dépendants d'autres actifs ou groupe d'actifs. Pour déterminer la valeur d'utilité, les flux futurs de trésorerie estimés sont actualisés en appliquant un taux d'actualisation avant impôt reflétant les appréciations actuelles du marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à l'actif.

Une dépréciation comptabilisée au cours d'exercices antérieurs est reprise en cas de changement dans les estimations de la détermination de la valeur recouvrable. La reprise est comptabilisée dans le compte de résultat jusqu'à hauteur de la valeur comptable qui aurait été déterminée, nette d'amortissements, si aucune dépréciation de valeur n'avait été comptabilisée.

Leasing

Les contrats de leasing qui, économiquement parlant, sont assimilables à des acquisitions d'immobilisations avec un mode de financement spécifique sont rangés dans la catégorie des leasings financiers. Les immobilisations financées de cette manière sont comptabilisées initialement à la juste valeur du bien sous contrat ou à la valeur actualisée de toutes les redevances minimales de leasing si celle-ci est inférieure. La redevance de leasing est décomposée en deux éléments, soit un amortissement et un intérêt, cela afin d'obtenir le calcul d'un intérêt constant sur l'engagement financier pris. Les immobilisations sous leasings financiers sont amorties sur la durée d'utilisation estimée ou sur la durée du leasing si celle-ci est plus courte.

Les accords de leasing sans transfert de l'ensemble des profits et risques liés à la possession d'un objet en propriété sont rangés quant à eux dans la catégorie des leasings opérationnels.

Dettes bancaires

Les dettes bancaires comprennent les avances à terme fixe ainsi que les découverts bancaires. Elles sont évaluées initialement à leur juste valeur puis elles sont ensuite évaluées au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

Fournisseurs et autres créanciers

Les fournisseurs et autres créanciers sont évalués à la juste valeur lors de leur comptabilisation initiale, puis ils sont évalués au coût amorti.

Provisions

Les provisions sont comptabilisées lorsque le groupe a une obligation actuelle résultant d'un événement passé, lorsqu'il est probable que le groupe sera tenu d'éteindre cette obligation et que le montant de l'obligation puisse être évalué de façon fiable. Les provisions sont évaluées sur la base de la meilleure estimation possible des dépenses nécessaires, pour éteindre l'obligation à la date du bilan. Lorsque l'effet est significatif, les flux de trésorerie attendus pour éteindre l'obligation sont escomptés. La provision est actualisée au taux du marché majoré le cas échéant d'un taux reflétant les risques spécifiques du passif.

Engagements envers le personnel

Les employés de Zwahlen & Mayr SA (Efimex SA n'ayant pas d'employé), à l'exception des employés de sa succursale française sont affiliés auprès d'une institution de prévoyance indépendante régie par le principe de primauté des cotisations. Celle-ci est financée par des contributions paritaires des employés et de l'employeur et les fonds de cette institution sont gérés de manière indépendante des sociétés du groupe. Les contributions de l'employeur sont comptabilisées à la charge du compte de l'exploitation de l'exercice. Les employés du groupe sont assurés contre les risques d'invalidité, de décès et pour la retraite.

Les employés de la succursale française sont soumis au principe de l'assurance obligatoire selon le régime général.

Actifs et passifs éventuels

Les actifs et passifs éventuels sont des droits et des engagements possibles qui résultent d'événements passés et dont l'existence sera confirmée uniquement par la survenance ou la non-occurrence d'un ou de plusieurs événements futurs incertains sur lesquels le groupe n'a pas le contrôle total. Ces éléments sont présentés dans les notes.

Evénements postérieurs à la clôture

La valeur des actifs et passifs à la date du bilan est ajustée lorsque des événements subséquents altèrent les montants relatifs aux situations existant à la date de clôture. Ces ajustements ont lieu jusqu'à la date d'approbation des états financiers consolidés par le Conseil d'administration. Les autres événements ne modifiant pas l'état des actifs et passifs à la date de clôture sont présentés dans les notes.

2. Secteurs opérationnels

L'organisation opérationnelle du groupe est basée sur les principaux secteurs opérationnels suivants :

- **Constructions métalliques (CM)** – réalisations de gammes complètes d'ouvrages métalliques.
- **Tubes soudés (TS)** – fabrication de tubes en inox par profilage et soudage destinés aux équipements et échangeurs de chaleur des secteurs d'industrie chimique, alimentaire et pétrochimique.
- **Tubes étirés (TE)** – fabrication de tubes en inox étirés de haute précision destinés à l'industrie automobile, aux appareils et instruments pneumatiques, hydrauliques et électromagnétiques ainsi que dans la construction de machines-outils.
- **Efimex, entreprise générale** – réalisations de projets de constructions en entreprise générale
- **Energie (EN)** – réalisations de projets de constructions en entreprise générale.

Il n'existe pas de ventes ou autres transactions entre les secteurs opérationnels constructions métalliques et tubes inox. Les transactions inter-secteurs concernent:

- les prestations entre le secteur constructions métalliques et Efimex, entreprise générale
- les prestations à l'intérieur des tubes inox, soit entre tubes soudés et tubes étirés

Les prix de transferts entre les secteurs opérationnels sont les prix qui auraient été fixés dans des conditions de concurrence normale, comme pour une transaction avec des tiers.

Les secteurs géographiques du groupe sont basés sur la localisation des actifs. Le chiffre d'affaires est présenté selon la localisation géographique des clients.

2.1. Chiffre d'affaires nets par secteurs opérationnels

En KCHF	2011	2010
	Chiffre d'affaires net	Chiffre d'affaires net
Constructions métalliques (CM)	49'826	40'199
Tubes soudés (TS)	16'292	15'683
Tubes étirés (TE)	23'237	21'193
Energy (EN)	842	1'020
Efimex, entreprise générale	8'368	3'445
Total	98'565	81'540

2.2. Chiffre d'affaires net par secteurs géographiques

En KCHF	2011	2010
	Chiffre d'affaires net	Chiffre d'affaires net
Suisse	52'604	36'092
Allemagne	14'735	12'966
France	16'459	18'156
Italie	6'806	6'659
Espagne	211	206
Belgique	65	-
Japon	98	79
Autres	7'587	7'382
Total	98'565	81'540

3. Matières et approvisionnement

En KCHF	2011	2010
Matières premières, approvisionnement	32'030	29'570
Variation de stocks de produits en cours	(1'580)	(733)
Consommables	3'909	3'112
Pièces de rechanges	642	1'344
Matériels informatiques	215	280
Total matières et approvisionnement	35'216	33'573

4. Services, jouissance de biens de tiers

En KCHF	2011	2010
Sous-traitance	16'206	13'421
Frais de transport	2'379	2'252
Energies	2'399	2'068
Entretien & maintenance	702	485
Frais industriels	314	269
Frais généraux	3'882	2'602
Sous-total services	25'882	21'097
Locations d'installations et machines d'exploitation	1'752	1'224
Sous-total jouissance de biens de tiers	1'752	1'224
Total services, jouissance de biens de tiers	27'634	22'321

5. Frais du personnel

En KCHF	2011	2010
Salaires et appointements	18'859	17'244
Charges sociales	3'771	3'504
Personnel temporaire	7'280	3'378
Autres charges du personnel	627	537
Total frais du personnel	30'537	24'663
Effectifs moyens	2011	2010
Unité Constructions Métalliques	145	146
Unité Tubes Inox	113	106
Total effectifs moyens	258	252

6. Autres charges d'exploitation

En KCHF	2011	2010
Impôts divers, taxes et pénalités	204	289
Publication, abonnement, documentation	75	62
Pertes sur débiteurs	-	4
Perte sur cession d'immobilisation	13	124
Attribution à la provision perte sur débiteurs	671	93
Total autres charges d'exploitation	963	572

7. Charges & produits financiers

En KCHF	2011	2010
Intérêts sur dettes financières	105	66
Intérêts sur financement leasing	11	20
Commissions et frais bancaires	176	226
Pertes de change sur liquidités, clients et fournisseurs	1'393	1'858
Correction de valeur des instruments financiers dérivés	1'159	146
Total charges financières	2'844	2'316
Intérêts sur liquidités	5	17
Intérêts sur créances	12	7
Gains de change sur liquidités, clients et fournisseurs	2'306	1'050
Correction de valeur des instruments financiers dérivés	158	1'136
Total produits financiers	2'481	2'210

8. Impôts

En KCHF	2011	2010
Impôts courants	139	-
Impôts différés passifs ¹	287	260
Impôts sur le bénéfice	426	260

En KCHF	31.12.2011	31.12.2010
Composants des impôts différés à l'actif du bilan	11	-
Pertes reportables		
Actif d'impôts différés	11	-

Toutes les pertes fiscalement reportables ont été activées.

¹ Le taux d'impôt appliqué pour le calcul des postes d'impôts différés sur le bénéfice est de 22,6%.

9. Liquidités et équivalents de liquidités

En KCHF	31.12.2011	31.12.2010
Banques	6'475	8'269
Compte courant postal	26	45
Caisse	5	5
Total liquidités et équivalents de liquidités	6'506	8'319

10. Instruments financiers dérivés

En KCHF	31.12.2011			31.12.2010		
	Montants notionnels	Juste valeur positive	Juste valeur négative	Montants notionnels	Juste valeur positive	Juste valeur négative
Contrats de change à terme						
- EUR / CHF	7'265	158	-	13'061	1'159	-
Total net	7'265	158	-	13'061	1'159	-

La juste valeur des contrats de change à terme est déterminée sur la base des cours interbancaires (Reuters) du 31 décembre corrigés du différentiel de taux d'intérêts courant jusqu'à l'échéance de chaque contrat.

L'objectif des contrats de change à terme est de limiter le risque de change sur les opérations en euro.

11. Créances clients

En KCHF	31.12.2011	31.12.2010
Clients	15'270	13'509
Provisions pour créances douteuses	(1'256)	(585)
Clients, parties liées	238	734
Total créances clients	14'252	13'658

12. Stocks

En KCHF	31.12.2011	31.12.2010
Matières premières, approvisionnements	6'459	6'457
Provision pour dépréciation de stock matières premières	(688)	(577)
Produits en cours	3'495	1'878
Produits finis	2'193	2'230
Total stocks	11'459	9'988

13. Travaux en cours

En KCHF	31.12.2011	31.12.2010
Travaux en cours sur commandes	68'949	46'832
Facturation partielle	(14'712)	(19'001)
Avances reçues sur travaux en cours	(48'499)	(25'285)
Total travaux en cours	5'738	2'546
Montants présentés au bilan :		
Travaux en cours actifs	8'517	7'331
Travaux en cours passifs	(2'779)	(4'785)
	5'738	2'546
Montant des produits comptabilisés durant l'exercice	58'194	43'644

14. Immobilisations corporelles

En KCHF	Au 31.12.2011					Total
	Terrains et immeubles ¹	Installations techniques et équipements	Outillages industriel et commercial	Autres immobilisations	Immobilisations en cours	
Valeur d'acquisition						
Etat au 01.01.2011	30'654	27'411	3'631	3'122	371	65'189
Acquisitions (*)	273	505	35	165	284	1'262
Cessions	-	(74)	-	(29)	-	(103)
Reclassements	13	348	-	-	(361)	-
Etat au 31.12.2011	30'940	28'190	3'666	3'258	294	66'348
Amortissements						
Etat au 01.01.2011	16'381	21'406	3'505	2'662	-	43'954
Amortissements	788	946	58	178	-	1'970
Cessions	-	(6)	-	(29)	-	(35)
Etat au 31.12.2011	17'169	22'346	3'563	2'811	-	45'889
Total net	13'771	5'844	103	447	294	20'459
(*) Dont acquisition en leasing	-	-	-	-	-	-
Valeur d'assurance incendie	34'365	50'800	-	-	-	85'165

En KCHF	Au 31.12.2010					Total
	Terrains et immeubles ¹	Installations techniques et équipements	Outillages industriel et commercial	Autres immobilisations	Immobilisations en cours	
Valeur d'acquisition						
Etat au 01.01.2010	30'499	25'880	3'572	2'956	663	63'570
Acquisitions (*)	60	1'277	59	166	357	1'919
Cessions	-	(300)	-	-	-	(300)
Reclassements	95	554	-	-	(649)	-
Etat au 31.12.2010	30'654	27'411	3'631	3'122	371	65'189
Amortissements						
Etat au 01.01.2010	15'542	20'648	3'420	2'486	-	42'096
Amortissements	839	862	85	176	-	1'962
Cessions	-	(104)	-	-	-	(104)
Etat au 31.12.2010	16'381	21'406	3'505	2'662	-	43'954
Total net	14'273	6'005	126	460	371	21'235
(*) Dont acquisition en leasing	-	185	418	-	-	603
Valeur d'assurance incendie	32'829	23'287	-	-	-	56'116

¹ La rubrique Terrains et immeubles comprend pour KCHF 5'382 de terrains au 31.12.2011 et au 31.12.2010. Ce poste contient des terrains non bâtis proche de l'usine.

Les valeurs comptables nettes des immobilisations corporelles en leasing sont de KCHF 1'261 au 31.12.2011 et de KCHF 1'422 au 31.12.2010.

15. Immobilisations incorporelles

En KCHF	Au 31.12.2011			Total
	Frais de développement	Droits de brevets	Licences et développements informatiques	
Valeur d'acquisition				
Etat au 01.01.2011	188	133	2'511	2'832
Acquisitions	-	-	89	89
Cessions	-	-	-	-
Reclassements	-	-	-	-
Etat au 31.12.2011	188	133	2'600	2'921
Amortissements				
Etat au 01.01.2011	188	133	2'454	2'775
Amortissements	-	-	45	45
Cessions	-	-	-	-
Etat au 31.12.2011	188	133	2'499	2'820
Total net	-	-	101	101

En KCHF	Au 31.12.2010			Total
	Frais de développement	Droits de brevets	Licences et développements informatiques	
Valeur d'acquisition				
Etat au 01.01.2010	188	133	2'511	2'832
Acquisitions	-	-	-	-
Cessions	-	-	-	-
Reclassements	-	-	-	-
Etat au 31.12.2010	188	133	2'511	2'832
Amortissements				
Etat au 01.01.2010	182	133	2'396	2'711
Amortissements	6	-	58	64
Cessions	-	-	-	-
Etat au 31.12.2010	188	133	2'454	2'775
Total net	-	-	57	57

16. Dettes financières

En KCHF	31.12.2011	31.12.2010
Comptes courants bancaires	35	11
Avances à termes fixes (1 à 3 mois)	5'500	6'000
Total Dettes financières	5'535	6'011

17. Parties liées

■ Filiale comprise dans le périmètre de consolidation

	Siège	Activité	en KCHF Capital social	31.12.2011 % Intérêts	31.12.2010 % Intérêts
Efimex SA	Aigle	Etude, planification et réalisation de constructions de toute nature	600	100	100

Efimex SA Aigle Etude, planification et réalisation de constructions de toute nature

Zwahlen & Mayr SA est la société mère, elle-même détenue à 70.44% par le groupe Sitindustrie Spa en Italie, par l'intermédiaire de la société Sitindustrie Suisse SA. Sitindustrie Suisse SA a été rachetée par la société Cimolai S.p.A., se référer à la note 24 pour de plus amples informations.

■ Soldes au bilan avec les sociétés du groupe Sitindustrie

Les relations commerciales concernent exclusivement des filiales du Groupe Sitindustrie. Les transactions s'effectuent selon les conditions du marché, sans autres formes d'avantages.

En KCHF	31.12.2011	31.12.2010
Créances auprès de sociétés du groupe	238	734
- Sitindustrie Tubes & Pipes SpA ¹	166	172
- Sitindustrie Tubes & Pipes France SA (BSL)	2	2
- Sitindustrie Suisse SA	68	558
- Sitindustrie Tubes & Pipes Foshan	2	2
Dettes envers des sociétés du groupe	(272)	(331)
- Sitindustrie Tubes & Pipes SpA ¹	(270)	(329)
- Sitindustrie Tubes & Pipes France SA (BSL)	(2)	(2)

¹ Sitindustrie Inox, Sitai Inox, Sitindustrie SpA et Sitindustrie AM sont devenues Sitindustrie Tubes & Pipes SpA

■ **Transactions réalisées avec les sociétés du groupe Sitindustrie**

En KCHF	2011	2010
Ventes de biens et prestations de service	-	343
- Sitindustrie Tubes & Pipes SpA ¹	-	7
- Sitindustrie Suisse SA	-	336
Achats de biens et services	(185)	(1'314)
- Sitindustrie Tubes & Pipes SpA ¹	(185)	(1'289)
- Sitindustrie Marine S.A.S.	-	(25)
Produits financiers	6	6
- Sitindustrie Suisse SA	6	6

¹ Sitindustrie Inox, Sitai Inox, Sitindustrie SpA et Sitindustrie AM sont devenues Sitindustrie Tubes & Pipes SpA

18. Engagements

Engagements de leasing financiers

En KCHF	31.12.2011	31.12.2010
A un an	129	196
A deux ans	132	129
A trois ans	123	132
A quatre ans	34	123
A cinq ans	-	34
Total	418	614

Engagements de leasing opérationnels

En KCHF	31.12.2011	31.12.2010
Total	18	21

Engagements en faveur de tiers

En KCHF	31.12.2011	31.12.2010
Garanties de bonne fin sur travaux Constructions métalliques	18'210	21'695
Garanties de bonne fin sur travaux Tubes inox	550	1'560
Garanties de bonne fin sur travaux Efimex SA	40	-
Total	18'800	23'255

Actifs mis en gage

En KCHF	31.12.2011	31.12.2010
Terrains et immeuble (valeur au bilan)	13'771	14'273
Constitution de gages	8'800	8'800
Utilisation de gages	6'000	6'000

Les garanties sont accordées par les banques au travers de garanties de restitution d'acompte ainsi que des garanties de bonne fin de travaux. Ces engagements sont donnés dans le cadre des marchés conclus avec nos clients constructions métalliques et tubes inox.

Ces actifs ont été mis en gage en faveur des banques afin de garantir les dettes bancaires (Note 15). Ils sont matérialisés par deux cédulas hypothécaires en 1er rang enregistrées sous les n° 212365 et 212366 respectivement de KCHF 4'200 et KCHF 1'800 sur les parcelles n°1241 et n°1224 sises à Aigle.

Actifs et Passifs éventuels

La procédure d'arbitrage dans une affaire liée à un projet de conduites forcées initiée en 2007 et rapportée dans les rapports annuels précédents pour laquelle Zwahlen et Mayr SA a présenté des revendications à hauteur KCHF 900 est toujours pendante mais devrait trouver son épilogue dans le premier semestre 2012. Dans la même affaire, les revendications de notre client se montent quant à elles à KCHF 800. Aucun élément nouveau susceptible de changer notre évaluation n'étant apparu dans la procédure en cours, aucun ajustement n'a été apporté sur les comptes au 31.12.2011.

Le règlement final de l'affaire du projet de construction des tribunes d'un stade de football pour lequel une procédure judiciaire avait été décidée a pu finalement être réglé et le résultat de nos négociations a été intégré au résultat final du projet dans les comptes 2011. De ce fait, la procédure judiciaire initiée a été abandonnée.

19. Provisions

En KCHF	Provision pour litiges	Autres provisions	Total
Total provisions			
Etat au 1 ^{er} janvier 2011	605	20	625
Constitution	-	-	-
Utilisation	-	(20)	(20)
Transfert	-	-	-
Dissolution	-	-	-
Etat au 31 décembre 2011	605	-	605
dont provisions à long terme	-	-	-

Les deux litiges pour des non-conformités dans le secteur des tubes soudés, pour lesquels des provisions avaient déjà été reconnues lors des exercices précédents et qui se montaient à KCHF 420 pour l'une et KCHF 185 pour l'autre dans les comptes au 31.12.2010, n'ont toujours pas été résolus en 2011. Etant donné qu'aucun élément nouveau n'a permis de reconsidérer les montants provisionnés, aucun ajustement n'a été apporté aux comptes 2011. Il est toutefois probable que ces deux litiges trouvent leur épilogue en 2012.

L'assainissement ayant nécessité la création d'une provision initiale de KCHF 100 et pour lequel un solde de KCHF 20 restait provisionné au 31.12.2010 et rapporté ci-dessus sous la rubrique « Autres provisions » a été réalisé durant l'année 2011. Aucune autre provision n'a été constituée au 31.12.2011.

En KCHF	Provision pour litiges	Autres provisions	Total
Total provisions			
Etat au 1 ^{er} janvier 2010	420	100	520
Constitution	185	-	185
Utilisation	-	(80)	(80)
Transfert	-	-	-
Dissolution	-	-	-
Etat au 31 décembre 2010	605	20	625
dont provisions à long terme	-	-	-

20. Capital actions

	Droit de vote ¹	31.12.2011	31.12.2010
Actions au porteur			
Nombre d'actions au porteur, valeur nominale de CHF 200.00	57.26%	40'200	40'200
En KCHF		8'040	8'040
<hr/>			
Sitindustrie Suisse SA	34.83%	24'453	24'453
Personalvorsorgestiftung vonRoll infratec AG	3.77%	2'650	2'650
Actions nominatives			
Nombre d'actions nominatives, valeur nominale de CHF 200.00	42.74%	30'000	30'000
En KCHF		6'000	6'000
<hr/>			
Sitindustrie Suisse SA	35.61%	25'000	25'000
Intesa Sanpaolo Holding International SA (anciennement Sanpaolo IMI International SA)	7.12%	5'000	5'000
<hr/>			
Valeur nominale totale du capital-actions en KCHF		14'040	14'040

¹ Situation au 31 décembre 2011

Toutes les actions au porteur et nominatives émises sont entièrement libérées.

21. Prévoyance en faveur du personnel

Avantages / engagements économiques et charges de prévoyance (KCHF)	Excédent de couverture / découvert (-)	Part économique de l'entité		Variation par rapport à l'exercice précédent et avec effet sur le résultat durant l'exercice	Cotisations ajustées à la période	Charges de prévoyance dans les frais de personnel	
		31.12.2011	31.12.2011			31.12.2010	2011
Institution de prévoyance avec découvert	(1'878) ¹	-	-	-	1'275	1'275	1'217
Total	(1'878)	-	-	-	1'275	1'275	1'217

¹ Les comptes de l'institution de prévoyance ne sont pas encore clôturés. Le montant de KCHF 1'878 correspond à une estimation de la situation financière au 31.12.2011.

Il n'y a pas de réserve de contribution de l'employeur constituée au 31.12.2011 ni au 31.12.2010.

L'institution de prévoyance présente au 31.12.2011 un découvert qui est de nature conjoncturel. Cette situation est suivie de près. Il n'en résulte actuellement aucun engagement économique de la part de la société.

22. Variations du fonds de roulement

En KCHF	31.12.2011	31.12.2010
(Augmentation)/Diminution des créances d'exploitation	(1'896)	(4'699)
Augmentation/(Diminution) des autres créances	442	350
(Augmentation)/Diminution des stocks	(1'582)	(1'161)
(Augmentation)/Diminution des travaux en cours	(3'192)	(5'631)
Augmentation/(Diminution) des fournisseurs	193	6'242
Augmentation/(Diminution) des autres créanciers	185	808
Variations du fonds de roulement	(5'850)	(4'091)

23. Principaux taux de change

<i>Cours G</i>	Cours de fin d'année 2011	Cours de fin d'année 2010
1 USD	0.93510	0.93510
1 EUR	1.21390	1.24990
1 GBP	1.45648	1.44750

24. Evénements après la date de clôture

La société Cimolai S.p.A domiciliée à Pordenone (Italie) a acquis les 100% des actions de Sitindustrie Suisse SA qui détient elle-même les 70.44% de Zwahlen & Mayr SA. Cette transaction est devenue effective le 29 mars 2012 et signifie que Cimolai S.p.A., en tant que propriétaire à 100% de Sitindustrie Suisse SA, devient de facto l'actionnaire majoritaire de Zwahlen & Mayr SA.

Les comptes annuels consolidés ont été approuvés le 30 mars 2012 par le conseil d'administration, lequel a autorisé la publication. Les comptes annuels consolidés sont néanmoins soumis à l'approbation de l'assemblée générale des actionnaires du 30 avril 2012.

Aucun événement qui aurait nécessité une modification de la valeur des actifs et des passifs ou d'une indication dans ce rapport ne s'est produit entre le 31 décembre 2011 et le 30 mars 2012.

A l'Assemblée générale de
Zwahlen et Mary S.A., Aigle

Lausanne, le 2 avril 2012

Rapport de l'organe de révision sur les comptes consolidés

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de Zwahlen et Mayr S.A. comprenant le compte de résultat, le bilan, le tableau de variation des fonds propres, le tableau de flux de trésorerie et les notes (page 13 à 34) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2011.

Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes consolidés, conformément aux Swiss GAAP RPC et aux dispositions légales, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes consolidés afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes consolidés ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes consolidés. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes consolidés puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes consolidés dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes consolidés pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2011 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, en conformité avec les Swiss GAAP RPC et sont conformes à la loi suisse.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'article 728a al. 1 chiffre 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes consolidés, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

Nous recommandons d'approuver les comptes consolidés qui vous sont soumis.

Ernst & Young SA

A blue ink signature of Pierre Delaloye, consisting of several loops and a trailing flourish.

Pierre Delaloye
Expert-réviseur agréé
(Réviseur responsable)

A blue ink signature of Alexandre Emery, featuring a series of sharp, overlapping strokes.

Alexandre Emery
Expert-réviseur agréé

Gouvernance d'entreprise

L'organisation et les principes de la comptabilité et du contrôle financier de Zwahlen & Mayr SA répondent aux exigences de la loi, aux recommandations du Code suisse de bonne pratique pour le gouvernement d'entreprise (CSBP), à la directive Corporate Governance (DCG) de la SIX Swiss Exchange entrée en vigueur le 1er juillet 2002 et de ses révisions jusqu'au 31 décembre 2011, ainsi qu'aux statuts de la société. Sauf mention spécifique, les informations données dans ce rapport reflètent la situation au 31.12.2011.

1. Structure du groupe et actionariat

1.1. Structure du Groupe

Zwahlen & Mayr SA fondée le 21 juillet 1948 dont le siège est à Zone industrielle 2 1860 Aigle, regroupe une unité de production Constructions Métalliques, une unité de production Tubes Inox, depuis janvier 2010 une unité de production dans les énergies renouvelables: ZM ENERGY.

Elle détient une seule participation (100 %), la société Efimex SA, entreprise générale de construction, de siège social à Aigle, au capital de 600'000 CHF.

Zwahlen & Mayr SA est cotée au SIX Swiss Exchange depuis le 2 août 1996 sous le code ISIN **ZWM CH0002661731** et numéro de valeur **266'173**.

Au 31 décembre 2011, la capitalisation boursière de Zwahlen & Mayr SA s'élevait à **22'150'200.- CHF**.

Au 28.02.12, la capitalisation boursière de Zwahlen & Mayr SA s'élevait à **21'909'000.- CHF**.

1.2. Actionnaires principaux

Au 31 décembre 2011, les actionnaires principaux de Zwahlen & Mayr SA étaient:

Nom	Actions détenues (nominatives)	Droit de vote en %
Sitindustrie Suisse SA	25'000	35.61
Intesa Sanpaolo Holding International SA	5'000	7.12

Nom	Actions détenues (porteurs)	Droit de vote en %
Sitindustrie Suisse SA	24'453	34.83
Personalvorsorgestiftung von Roll Infratec AG	2'650	3.77

La société n'a pas connaissance de pacte d'actionnaires de Zwahlen & Mayr SA.

1.3. Participations croisées

Il n'existe aucune participation croisée.

2. Structure du capital

2.1. Capital émis et entièrement libéré

Le capital-actions émis de Zwahlen & Mayr SA s'élevait au 31 décembre 2011 à CHF 14'040'000.- Il est entièrement libéré.

2.2. Indications spécifiques concernant le capital autorisé et conditionnel

Zwahlen & Mayr SA n'a pas émis de capital autorisé ni conditionnel.

2.3. Modification du capital

Il n'y a pas eu de modification de capital intervenue au cours des trois derniers exercices.

2.4. Actions et bons de participation

Le capital-actions de Zwahlen & Mayr SA est divisé en 70'200 actions d'une valeur nominale de 200 CHF chacune, toutes entièrement libérées, dont 30'000 actions nominatives numérotées de 1 à 30'000 et 40'200 actions au porteur numérotées de 1 à 40'200.

Chaque action donne droit à une voix lors de l'assemblée générale, ainsi qu'à un dividende proportionnel à la valeur nominale de l'action.

Seules les actions au porteur sont cotées à la bourse SIX Swiss Exchange.

Il n'existe pas de bons de participation.

2.5. Bons de jouissance

Il n'existe pas de bons de jouissance.

2.6. Restrictions de transfert et inscription des actions nominatives

Toutes les cessions ou transmissions d'actions nominatives sont soumises à l'agrément préalable du conseil d'administration. Cette restriction vaut également pour la constitution d'un usufruit ou d'un gage. Le conseil d'administration peut refuser d'inscrire un acquéreur d'actions nominatives en tant qu'actionnaire à part entière, si le nombre d'actions qu'il détient dépasse 10% du total des actions nominatives inscrites au Registre des actionnaires.

Les personnes morales et les sociétés de personnes ayant la capacité juridique qui se sont regroupées entre elles par des liens en capital et/ou en voix, par le biais d'une direction unique ou sous une forme analogue, ainsi que des personnes physiques ou morales, ou des sociétés de personnes qui agissent de façon coordonnée en vue d'éviter les restrictions en matière d'inscription, sont considérées comme un seul acquéreur du point de vue de cette disposition.

Le conseil d'administration peut également refuser l'inscription au Registre des actions si, sur sa demande, l'acquéreur n'a pas déclaré expressément avoir acquis les actions en son propre nom ou pour son propre compte.

Les titres nominatifs émis, actions ou certificats d'actions, mentionnent expressément que leur transfert et leur nantissement sont soumis à l'agrément du conseil d'administration, avec référence à l'article correspondant des statuts.

La levée des privilèges statutaires et des restrictions de transfert peut être décidée à la majorité simple des actionnaires, conformément au Code des obligations.

2.7. Emprunts convertibles et options

Il n'existe pas d'emprunts convertibles, ni d'options.

3. Conseil d'administration

3.1. Membres du conseil d'administration

Jean-Claude Badoux, Professeur, Dr es sciences et Dr hc, administrateur de Zwahlen & Mayr SA depuis 1999, est devenu président du conseil d'administration depuis le 29 avril 2011. Il est président honoraire de l'EPFL. Il a siégé au conseil d'administration du groupe Coop et de son bureau jusqu'à juin 2005, ainsi qu'à celui du CSEM (Centre suisse d'électronique et microtechnique) jusqu'à fin 2004. En 2011, il est administrateur de la Société des éditions techniques universitaires à Zurich et Président du Conseil d'Honneur de la SIA. Il est également Président de l'Equipe de Spécialistes de la Propriété Intellectuelle de la Commission Economique Européenne. Il a été jusqu'à fin 2011 Vice-président de la Fédération Mondiale des Organisations d'ingénieurs (FMOI, 17 millions d'ingénieurs). De nationalité suisse, il réside en Suisse.

Bernard Dutoit est administrateur de Zwahlen & Mayr SA depuis juin 1991. Il est titulaire d'une licence de l'école des Hautes Etudes Commerciales de l'Université de Lausanne. Il a été directeur administratif et financier de 1976 à 1988 de l'entreprise de construction Schmalz SA, puis administrateur-délégué de cette société de 1988 à 1997, dont il a présidé le conseil d'administration de 1994 à 1997, date de la fusion avec les entreprises Preiswerk SA et Stuag SA sous la dénomination de Batigroup SA. Il est administrateur de ce groupe jusqu'en 1999. De 1987 à fin 2011, il a été respectivement administrateur puis président. de la société Ivoiro- Suisse Abidjanaise de Granit en Côte d'Ivoire. Actuellement il est président de la société Garage Parc Montreux Gare SA. De nationalité suisse, il réside en Suisse.

Giulio Mortara est administrateur de Zwahlen & Mayr SA depuis 2005. Il est diplômé en ingénierie industrielle à l'université de Bologne (I). Pendant 30 ans, il s'est consacré, avec un niveau toujours croissant de responsabilités, à la gestion d'entreprises industrielles de diverses branches, principalement dans la métallurgique (sidérurgie, machines outils, mécano-soudure) et plus particulièrement les sociétés Seta SPA à Brescia, Maxnovo à Novara. Par la suite, en tant que professionnel indépendant, il a continué à travailler comme consultant sur des problématiques de gestion économique et financière pour des entreprises de toutes dimensions. A ce titre, il a collaboré avec le groupe Sitindustrie depuis plusieurs années en Italie et à l'étranger jusqu'en 2010. Spécialiste dans la rédaction et l'évaluation de projets industriels, expert en financements publics et privés, et de formation de manager, il coopère pour ces problématiques avec d'importantes associations patronales du nord-est Piémont et avec des institutions publiques. De nationalité italienne, il réside en Italie.

Peter Schmalz est administrateur de Zwahlen & Mayr SA depuis 2003, avec une interruption en 2005 et 2006. Il a obtenu son diplôme d'ingénieur civil à l'EPFZ en 1969 et son doctorat ès sciences à l'EPFL en 1976. Après avoir été professeur à l'Université de Sherbrooke au Québec et chef de section à l'Office fédéral des routes, il a été durant dix ans administrateur-délégué de l'entreprise de construction Locher & Cie AG à Zurich. En 1997, il a ouvert son bureau de consultant à Nussbaumen, Argovie. Son mandat principal est la présidence de la SMDK, société gérant la décharge de déchets spéciaux de Kölliken, Argovie. Il est en outre membre de plusieurs associations et de comités de normalisation. De nationalité suisse, il réside en Suisse.

Aucun administrateur n'a fait partie des organes de direction de la société ou d'une société du même groupe au cours des trois derniers exercices précédant la période sous revue, ni n'entretient de relations d'affaires privées avec Zwahlen & Mayr SA.

3.2. Autres activités et groupement d'intérêt

Aucun membre du conseil d'administration et de la direction n'ont d'autres fonctions importantes que celles figurant dans les profils des membres du conseil d'administration (chiffre 3.1).

3.3. Interdépendances

Non applicable

3.4. Election et durée du mandat

3.4.1. Procédure d'élection et limitations de la durée du mandat

Les membres du conseil d'administration de Zwahlen & Mayr SA sont élus globalement pour une durée de mandat d'un an et sont rééligibles.

La limite d'âge des membres du conseil est, en règle générale, fixée à 75 ans.

3.4.2. Première élection et terme du mandat

Nom	Nationalité	Année de naissance	Titre	Membre depuis	Terme mandat	Exécutif/non exécutif
Jean-Claude Badoux	CH	1935	Président	18.06.1999	Avril 2012	non exécutif
Bernard Dutoit	CH	1941	Secrétaire	28.06.1991	Avril 2012	non exécutif
Giulio Mortara	I	1936		17.06.2005	Avril 2012	non exécutif
Peter Schmalz	CH	1943		20.06.2003	Avril 2012	non exécutif

3.5. Organisation interne

3.5.1. Répartition des tâches au sein du conseil d'administration

Outre les tâches inaliénables et intransmissibles décrites par la loi, le conseil d'administration définit les objectifs stratégiques et attribue les moyens humains et financiers pour les réaliser. Il examine régulièrement les règlements et directives qu'il a édictés et les adapte en fonction des besoins. Il contrôle en particulier l'efficacité des systèmes de gestion des risques et de contrôle interne (SCI) de la société, ainsi que l'observation stricte du Règlement de cotation et des autres dispositions applicables de la SIX Swiss Exchange SA.

Le président du conseil d'administration assure la direction du conseil dans l'intérêt de la société. Il veille à ce que la préparation, la délibération, la prise de décisions et l'exécution de celles-ci se déroulent correctement. Il est le garant de l'information des membres du conseil et veille, en collaboration avec la direction, à mettre à leur disposition en temps utile les documents nécessaires.

Le conseil d'administration a institué trois comités du conseil : le comité exécutif, le comité d'audit et le comité de rémunération et nomination.

3.5.2. Composition, attributions et délimitation des compétences des comités du conseil d'administration

Comité exécutif du conseil

La supervision de la gestion courante de la société est déléguée au comité exécutif du conseil d'administration formé de MM. Jean-Claude Badoux (président), et Giulio Mortara.

Le comité exécutif du conseil agit conformément à la stratégie décidée par le conseil d'administration et dans l'intérêt de la société. Il se tient régulièrement au courant de la marche des affaires, et contrôle le respect des budgets et l'application des procédures d'acquisition et de réalisation des affaires. Il s'assure que les risques significatifs de l'entreprise sont identifiés et maîtrisés. Il dispose dans ce cadre d'une compétence décisionnelle.

<

Comité d'audit

Le comité d'audit est formé de MM. Bernard Dutoit, président, Peter Schmalz. Il bénéficie d'un accès sans restriction à tous les collaborateurs, documents, livres, archives et locaux de la société.

Le comité d'audit supervise les processus internes de reporting financier de la société, et évalue l'efficacité du système de contrôle interne (SCI) ainsi que de l'organe de révision externe. Il s'assure de l'indépendance de ce dernier et du suivi de ses recommandations par la direction. Il veille à la conformité de la comptabilité aux règles applicables en la matière et à la mise à disposition des collaborateurs des unités de production des informations financières indispensables à la conduite des affaires. Il dispose dans ce cadre d'une compétence décisionnelle.

Il fournit au conseil d'administration des recommandations relatives à la présentation des comptes statutaires et consolidés à l'assemblée générale.

Comité de rémunération et de nomination

Le comité de rémunération et nomination est composé de Jean-Claude Badoux (président) et Giulio Mortara.

Le comité de rémunération et de nomination supervise la politique de rémunération de la société. Il veille à ce que les rémunérations soient en ligne avec le niveau pratiqué par les entreprises de la branche et en rapport avec la contribution réelle au succès de l'entreprise, sans créer de fausses incitations. Il dispose d'une compétence décisionnelle en matière de rémunération des membres du conseil d'administration, de la direction et des membres des comités de direction des unités de production.

Il prépare la procédure soumettant à l'assemblée générale des actionnaires les propositions de nomination d'administrateurs, et propose au conseil d'administration les candidatures de membres de la direction, après avoir si nécessaire entendu les candidats.

3.5.3. Méthode de travail du conseil d'administration et de ses comités

Le conseil d'administration se réunit aussi souvent que les intérêts de la société l'exigent, mais au moins quatre fois par an, soit tous les trimestres. La durée moyenne des séances est de 4 heures. L'ordre du jour et la documentation nécessaire sont envoyés avant les séances aux membres du conseil. Chaque séance fait l'objet d'un procès-verbal. Les directeurs sont, dans la règle, invités à participer à tout ou partie des séances avec voix consultative. En 2011, le conseil d'administration a tenu six séances, sur convocation de son président.

Le comité exécutif du conseil se réunit au moins dix fois par an soit toutes les 5 semaines, mais plus souvent si la marche des affaires l'exigent. La durée moyenne des séances est de 4 heures. Le directeur général et les directeurs-adjoints sont invités à participer aux séances avec voix consultative. Chaque séance fait l'objet d'un procès-verbal envoyé à tous les membres du conseil d'administration pour leur information. En 2011, le comité exécutif a tenu 12 séances mensuelles, sur convocation de son président.

Le comité d'audit tient au minimum deux séances par année, sur la base des boucllements au 30 juin et au 31 décembre. La durée moyenne des séances est de 3 heures. Chaque séance fait l'objet d'un procès-verbal envoyé à tous les membres du conseil d'administration pour leur information. En 2011, le comité d'audit a tenu trois séances, sur convocation de son président.

Le comité de rémunération et de nomination se réunit au moins deux fois par année, en janvier pour approuver les augmentations de salaire proposées par la direction, arrêter les salaires des directeurs et des membres des comités de direction, et en décembre pour préparer les propositions de nomination à présenter au conseil d'administration. La durée moyenne des séances est de 2 heures. Chaque séance fait l'objet d'un procès-verbal. En 2011, le comité de rémunération et de nomination a tenu trois séances, sur convocation de son président.

Chaque comité prépare et instruit à l'attention du conseil d'administration les dossiers relatifs à leur sphères de compétences.

Les Administrateurs peuvent poser, lors des séances du conseil, toutes questions relatives à l'activité des comités précités.

3.6. Compétences

Outre les attributions intransmissibles et inaliénables découlant de l'art. 716a CO, le conseil d'administration se réserve en particulier les compétences suivantes :

- définition de la stratégie, en particulier du développement de secteurs d'activité et de marchés nouveaux,
- création ou dissolution des succursales et des sociétés détenues directement ou indirectement par l'entreprise,
- modification du capital - actions des sociétés détenues directement ou indirectement,
- détermination des règles applicables à l'acquisition ou à la vente des actions de la société,
- approbation du budget annuel de la société, du budget consolidé, de leurs adaptations en cours d'année et des investissements non prévus au budget,
- approbation des comptes annuels soumis à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires, et examen régulier des garanties financières et autres engagements hors bilan.

Le conseil d'administration a délégué la conduite opérationnelle de l'ensemble de la société à un seul directeur général, Monsieur Eric Aigroz. Il assume seul la pleine responsabilité de la conduite de la société, en particulier de la coordination des activités des unités de production, déchargeant ainsi le comité exécutif de toute tâche de nature opérationnelle.

La gestion de l'administration et des finances est confiée à un directeur administratif et financier, qui porte la responsabilité de la gestion de son domaine de compétence, en particulier du bon fonctionnement du Système de contrôle interne (SCI). Ce directeur apporte en outre au directeur général et à ses collaborateurs le soutien administratif et financier nécessaire à la bonne marche des trois unités de production (comptabilité industrielle, suivi des encaissements, gestion de la trésorerie, étude du financement d'investissements, etc.).

3.7. Instruments d'information et de contrôle à l'égard de la direction

Avant chaque séance ordinaire du conseil d'administration, la direction de la société établit et fait parvenir aux administrateurs un document présentant les éléments importants de la marche des affaires de chacune des trois unités de production et d'Efimex SA (entrées et portefeuille des commandes, chiffres d'affaires, résultats arrêtés à la fin du mois précédent, état des investissements, comparaison avec le budget, mention des affaires déficitaires, des litiges et des risques, etc.), le compte de perte et profits et le bilan de la société, l'état de la trésorerie, les garanties et les engagements hors bilan, la relève et la formation du personnel, et un rapport sur les systèmes qualité, sécurité, environnement (QSE), de contrôle interne (SCI) et de gestion des risques. Ces éléments sont présentés par le directeur général, le directeur administratif financier et les directeurs-adjoints et, cas échéant, commentés par les membres du comité exécutif. Les administrateurs peuvent ainsi obtenir toutes les informations souhaitées et faire toutes propositions utiles à la bonne marche de la société.

De même, avant chaque réunion ordinaire du comité exécutif, la direction de la société établit et fait parvenir aux membres de ce comité, un document présentant les éléments importants de la marche des affaires de chacune des trois unités de production et d'Efimex SA (entrées et portefeuille de commandes, chiffres d'affaires, résultats arrêtés à la fin du mois précédent, état des investissements, comparaison avec le budget, mention des affaires déficitaires, des litiges et des risques, etc.), éléments présentés et commentés par le directeur général et les directeurs-adjoints concernés.

En 2011, le président a tenu en outre 4 séances d'information avec le directeur général et le directeur administratif et financier. La description du système de gestion des risques figure dans les annexes aux comptes statutaires à la pages 55.

4. Direction

4.1. Membres de la direction

Le directeur général est assisté dans sa tâche par deux comités de direction, un dans chaque unité de production, qu'il préside personnellement et dont les membres ont voix consultative.

La nouvelle unité de production ZM Energy qui est en phase de développement est dirigée personnellement par le directeur général.

En 2011, les deux comités de direction sont composés comme suit :

Comité de direction de l'unité Constructions Métalliques

Nom	Nationalité	Année de naissance	Titre
Eric Aigroz	CH	1957	Directeur général
Yves Bosson	CH	1961	Directeur adm. et financier
Stefan Walt	CH	1963	Directeur adjoint CM (Suisse)
Christian Charpin	CH / F	1955	Directeur adjoint CM (EU)
Nadir Moussaoui	CH	1970	Ingénieur soudure
Patrick Jacques	F	1963	Responsable production
François Rappo	CH	1955	Responsable Q.S.E.

Eric Aigroz est directeur général de la société depuis le 1er avril 2008, après avoir été directeur de l'unité de production Tubes Inox depuis juillet 2000. Titulaire d'un diplôme d'ingénieur ETS en mécanique, il a occupé de 1981 à 1984 la fonction de responsable de production auprès de Steiger SA. Entré au service du groupe en février 1985, il est d'abord responsable de production d'Efimex SA, filiale à 100 % de Zwahlen & Mayr SA, puis, dès 1994, du secteur tubes soudés de l'unité de production Tubes Inox.

Dès 2010, il assure la conduite opérationnelle de la nouvelle unité de production ZM Energy.

De nationalité suisse, il réside en Suisse.

Yves Bosson assume la charge de directeur administratif et financier depuis le 1er septembre 2008. Il est titulaire d'un diplôme d'expert en finance et controlling. Après six années d'activité auprès d'ATAG Fiduciaire Générale SA, il est entré au service de la société DuPont Polymer Powders Switzerland comme chef administratif et financier. Il a ensuite participé à l'implémentation de projets informatiques de gestion comptable et financière dans les diverses unités européennes du groupe DuPont de Nemours. Il est conseiller général de Bulle depuis 2010. De nationalité suisse, il réside en Suisse.

Stefan Walt est depuis avril 2008 directeur adjoint de l'unité Constructions métalliques, avec la responsabilité des activités sur le territoire national et du service Ventes & Marketing. Titulaire d'un diplôme d'ingénieur civil de l'EPFL, il est entré au service de la société en février 2001 en qualité d'ingénieur responsable d'affaires. Auparavant, il a occupé durant 13 ans la fonction d'ingénieur chef de projet dans les bureaux d'ingénieurs Boss à Renens, puis H. Ruppen à Monthey.

De nationalité suisse, il réside en Suisse.

Christian Charpin est depuis avril 2008 directeur adjoint de l'unité Constructions métalliques, avec la responsabilité des activités à l'étranger. Entré au service de la société en octobre 2006, comme directeur d'Efimex Entreprise générale, société du groupe Zwahlen & Mayr, charge qu'il exerce toujours, il a été nommé gérant de la succursale ZM-France en juillet 2007. Ingénieur diplômé de l'IPI de Colmar (F), il a exercé son activité dans diverses sociétés du groupe Bouygues durant près de quinze ans, avant de diriger, huit années durant, l'entreprise générale de construction SEICCF active en Pologne, Hongrie, Roumanie et Russie.

Double national suisse et français, il réside en Suisse.

Nadir Moussaoui est Ingénieur en soudure. Entré dans la société en 2002 comme responsable d'affaires, il a été nommé fondé de pouvoir en 2006. Il est titulaire d'un diplôme d'ingénieur civil de l'EPFL et d'un diplôme européen d'ingénieur en soudure. Après avoir été actif durant trois ans dans l'entreprise de constructions métalliques Sottas SA, il a passé quatre ans aux Etats-Unis, où il a obtenu un Master en sciences à l'université du Texas à Austin. De nationalité suisse, il réside en Suisse.

Patrick Jacques est chef de production, responsable des achats et de la fabrication en atelier, de la production des dessins à la livraison sur les chantiers. Il est titulaire d'un diplôme universitaire technologique dans le domaine du génie mécanique et productique. Entré au service de la société en août 2001 comme chef de production, il est nommé fondé de pouvoir en janvier 2002. Auparavant, il a occupé pendant 11 ans la fonction de responsable du département serrurerie inox au sein de la SA du Four électrique à Delémont. De nationalité française, il réside en Suisse.

François Rappo est responsable des systèmes qualité, sécurité, environnement et informatique de Zwahlen & Mayr SA. Il est entré dans la société en novembre 1992 comme chef d'atelier d'Efimex SA, société du groupe Zwahlen & Mayr. Il devient responsable en 1996 de l'assurance qualité de l'unité Tubes Inox. Nommé fondé de pouvoir le 1er janvier 2004, il est titulaire d'un CFC de constructeur, d'un diplôme de chargé de sécurité CFST et d'un postgrade HEG en management. De nationalité suisse, il réside en Suisse.

Comité de direction de l'unité Tubes Inox

Nom	Nationalité	Année de naissance	Titre
Eric Aigroz	CH	1957	Directeur général
Yves Bosson	CH	1961	Directeur adm. et financier
David Auer	CH	1966	Directeur commercial
Arnaud Marson	F	1975	Responsable production
François Rappo	CH	1955	Responsable Q.S.E.

David Auer est directeur commercial depuis janvier 2001. Titulaire d'un CFC d'employé de commerce, il est entré au service de la société en novembre 1998 comme chef de vente. Fondé de pouvoir depuis juillet 2000, il assume la tâche de responsable commercial de l'unité Tubes Inox. Avant son entrée dans la société, il a été chef de vente chez Rüeegg SA à Crissier. De nationalité suisse, il réside en Suisse.

Arnaud Marson: est responsable de production en titre depuis janvier 2011. Titulaire d'un brevet de technicien supérieur en productique, Il est engagé en 2001 en qualité de responsable qualité environnement sécurité au sein de la fonderie A Neeser SA à Morges. En 2002 il entre au service de Zwahlen & Mayr comme responsable du contrôle qualité de l'unité tubes inox. En 2009 il assume la coordination des productions tubes soudés et tubes étirés. Il est conseiller de la municipalité de Saint Gingolph en France depuis 2008. De nationalité française, il réside en France.

Les comités de direction se réunissent aussi souvent que nécessaire, mais en général une fois par mois, afin de discuter de la marche des affaires et de l'activité opérationnelle des unités de production respectives. Chaque séance fait l'objet d'un procès-verbal envoyé pour information aux membres du comité exécutif du conseil. Des membres de ce dernier peuvent assister aux séances, afin de se tenir au courant de la marche des affaires.

4.2. Autres activités ou groupement d'intérêts

Il n'y a pas d'autres activités importantes ou mandats politiques autres que ceux figurant ci-dessus dans les profils individuels des membres de la direction.

4.3. Contrats de management

Il n'existe pas de contrat de management confié à des tiers.

Un mandat de conseil a été confié à M. Philippe Pot dans le cadre d'un litige. Ce mandat s'est déroulé sur l'année 2011 et n'a pas été prolongé en 2012.

5. Rémunération, participations et prêts

5.1. Contenu et procédure des rémunérations et des programmes de participation

Tous les membres du conseil d'administration reçoivent une rémunération fixe en fonction de leur responsabilité au sein du conseil et des comités. Une indemnité constante de couverture des frais est versée proportionnellement à la participation effective aux séances. Le Conseil d'administration peut demander des prestations spécifiques à l'un de ses membres. La rémunération de celles-ci est fixée par le conseil qui la détermine en fonction du temps nécessaire et la complexité du sujet traité.

Les membres du conseil n'ayant pas de rôle exécutif, aucune des rémunérations ci-dessus ne dépend des résultats de la société.

La rémunération des directeurs et du personnel d'encadrement comporte une part fixe et une part variable. Chaque début d'année, le comité exécutif en accord avec le directeur général fixe des objectifs financiers globaux pour l'entreprise et plus spécifiquement à chaque unité de production. L'atteinte ou le dépassement de ces objectifs détermine la part variable de la rémunération. Pour ce faire, la prime de base est majorée d'un coefficient variant de 0 à 2. Afin de tenir compte des performances individuelles, la prime attribuée sur la base des résultats quantitatifs est pondérée par un coefficient s'étalant de 0.8 à 1.

La rémunération variable peut représenter entre 0 et 20% d'un salaire annuel de 100'000 CHF et plus, et entre 0 et 12% d'un salaire inférieur à 100'000 CHF. Toutes les rémunérations sont payées en espèces, il n'a été fait aucun paiement en actions.

En 2011 la rémunération variable représente en moyenne 8.9% du salaire annuel des ayants droits.

La fixation annuelle de la rémunération fixe des membres de la direction tient compte du coût de la vie ainsi que la moyenne des ajustements octroyés aux collaborateurs. Ces éléments peuvent être majorés ou minorés par décision du comité de rémunération en fonction de l'efficacité de l'intéressé

L'entrée d'Arnaud Marson au sein du comité de direction de l'unité tubes inox explique l'augmentation des salaires versés aux membres de la Direction.

La rémunération des membres du conseil d'administration, des directeurs et des membres des comités de direction est fixée par le comité de rémunération et de nomination une fois par an, cas particuliers réservés.

Il n'est pas possible d'établir un benchmark sur les niveaux de rémunération, car les sociétés du secteur d'activité n'ont pas l'obligation de publier.

Il n'est pas prévu de prestations de sortie, et aucune prestation n'a été versée en 2011.

Les rémunérations qui ont été versées en 2011 aux membres du conseil d'administration et aux membres de la direction figurent dans les annexes aux comptes statutaires, conformément à l'article 663b bis CO, aux pages 54-55.

6. Droits de participation des actionnaires

6.1. Limitation et représentation des droits de vote

Le conseil d'administration peut refuser d'inscrire un acquéreur d'actions nominatives en tant qu'actionnaire à part entière, si le nombre d'actions qu'il détient dépasse 10% du total des actions nominatives inscrites au Registre des actionnaires.

Les statuts de la société ne dérogent pas à l'article 689 CO en ce qui concerne le droit de participation des actionnaires à l'assemblée générale ou de la représentation de leurs actions par des tiers librement désignés.

6.2. Quorums statutaires

L'assemblée générale prend ses décisions et procède aux élections conformément aux articles 703 et 704 CO.

6.3. Convocation de l'assemblée générale

La convocation à l'assemblée générale se fait, vingt jours au moins avant la date de la réunion, par un avis inséré dans la Feuille officielle suisse du commerce. Elle figure en outre sur le site Internet de la société www.zwahlen.ch sous la rubrique « investisseurs » et la sous-rubrique « communiqué de presse ».

La convocation comporte les mentions exigées par l'art. 700 al.2 CO. Elle mentionne en outre la mise à disposition des actionnaires, au siège de la société, du rapport de gestion et du rapport du réviseur externe, vingt jours au moins avant l'assemblée.

6.4. Inscription à l'ordre du jour

Une demande d'inscription à l'ordre du jour doit être effectuée selon l'art. 699 al.3 et 4 CO.

Aux termes de l'art. 699 al. 3 CO, un ou plusieurs actionnaires représentant ensemble 10 pour cent au moins du capital-actions peuvent aussi requérir la convocation de l'assemblée générale. Des actionnaires qui représentent des actions totalisant une valeur nominale de 1 million de francs peuvent requérir l'inscription d'un objet à l'ordre du jour. La convocation et l'inscription d'un objet à l'ordre du jour doivent être requises par écrit en indiquant les objets de discussion et les propositions.

Conformément à l'art. 699 al. 4 CO, si le conseil d'administration ne donne pas suite à cette requête dans un délai convenable, la convocation est ordonnée par le juge, à la demande des requérants.

Toute demande d'inscription d'un objet à l'ordre du jour doit être reçue par la société au plus tard le 28 février de l'année de l'assemblée générale. Ce délai et la date limite sont rappelés dans la convocation publiée dans la Feuille officielle suisse du commerce.

6.5. Inscription au registre des actions

La société ne connaît pas de règle statutaire régissant la date limite d'inscription des détenteurs d'actions nominatives au registre des actionnaires.

7. Prise de contrôle et mesures de défense

7.1. Obligation de présenter une offre

La société n'a pas de clause d'opting out / opting up dans ses statuts.

7.2. Clauses relatives aux prises de contrôle

Il n'existe aucune clause relative aux prises de contrôle dans la société. Zwhalen & Mayr SA n'a notamment pas conclu d'accord relatif aux prises de contrôle avec les membres du conseil d'administration, le directeur général ou d'autres membres dirigeants.

8. Organe de révision

8.1. Durée du mandat de révision et durée de fonction du réviseur responsable

L'assemblée générale des actionnaires du 29 avril 2011 a nommé comme réviseur externe, pour un an, la société de révision Ernst & Young SA à Lausanne.

Le réviseur responsable du mandat de révision 2011 est M. Pierre Delaloye.

8.2. Honoraires de révision

Sur l'exercice 2011, les honoraires présentés par la société de révision Ernst & Young représentent un montant de 75'000.- CHF pour l'audit intermédiaire et final.

8.3. Honoraires supplémentaires

L'organe de révision a facturé des honoraires supplémentaires en 2011 d'un montant de 10'000.- pour la revue sans opinion d'audit de la gouvernance d'entreprise et la revue sans opinion d'audit des comptes intermédiaires.

8.4. Instruments de surveillance et de contrôle relatifs à l'organe de révision

Le comité d'audit du conseil d'administration a pour tâche de contrôler régulièrement l'efficacité du réviseur externe et de s'assurer de la qualité, de l'intégrité et de la transparence de ses rapports. Il analyse avant l'audit final le programme et les procédures y relatives. A l'issue, en collaboration avec les réviseurs, il examine les résultats. Avant l'assemblée générale, le comité d'audit évalue les performances, l'indépendance et les honoraires du réviseur. Sur la base de son étude, il propose au conseil d'administration de soumettre sa candidature à l'assemblée des actionnaires.

La vérification du SCI est faite de manière régulière ou sous mandat du comité d'audit. Sur la base des constatations qui en résultent, des recommandations sont faites au comité d'audit afin d'améliorer son efficacité.

En 2011, le suivi et le développement du SCI a fait l'objet de 2 séances entre le comité d'audit et la direction.

Le réviseur externe établit deux management letters, l'une au bouclage intermédiaire du 30 juin, l'autre au bouclage du 31 décembre. Elles contiennent des observations relatives aux postes importants du compte de pertes et profit et du bilan, ainsi que des recommandations pour remédier aux faiblesses constatées dans l'organisation. Les management letters sont présentées au comité d'audit et commentées par le réviseur.

En 2011 le réviseur externe a participé aux 2 séances du comité d'audit.

9. Politique d'information

La société donne régulièrement des informations commerciales et financières sur

- les modifications de l'organisation de la société,
- les constructions importantes en cours,
- les références de l'unité Constructions métalliques,
- les résultats financiers semestriels et annuels de la société.

La personne de contact pour toutes informations est: M. Yves Bosson Directeur Administratif et Financier (yves.bosson@zwahlen.ch) adresse postale: Zwahlen & Mayr SA, case postale 17 1860 Aigle, Suisse, téléphone 024.468.46.46, téléfax 024.468.46.00.

Les informations financières sont publiées dans le respect des règles édictées par SIX concernant la publicité événementielle, les communiqués étant disponibles lors de leur diffusion simultanément sur le site Internet de la société www.zwahlen.ch. Le lien « investisseurs » situé sur la page d'accueil du site permet un accès direct aux renseignements. Les informations générales et les données financières et de gouvernance d'entreprise sont disponibles en principe en français (système Push, lien: http://www.zwahlen.ch/p_i_accueil.html). Les personnes qui souhaitent recevoir les informations financières de la société peuvent s'inscrire à une liste d'envoi à partir d'un formulaire publié sur le site (système pull, lien: http://www.zwahlen.ch/formulaire_contact_financier.html).

Les informations sur les résultats semestriels sont en outre communiquées dans les principaux journaux économiques de Suisse. Le rapport annuel de gestion est disponible sur demande auprès de l'administration de la société.



COMPTES STATUTAIRES

Bilan

En KCHF

ACTIF

	31.12.2011	31.12.2010
Liquidités et équivalents de liquidités	4'659	5'762
Créances clients	12'695	12'068
Créances clients, stés du Groupe	346	734
Créances fiscales	1'150	1'541
Autres créances	535	1'089
Stocks	7'639	7'444
Travaux en cours	46'017	20'477
Total actifs circulants	73'041	49'115
Terrains et immeubles	11'369	12'060
Installations techniques et équipements	2'573	2'621
Outillage industriel et commercial	103	126
Autres immobilisations corporelles	312	321
Immobilisations en cours	294	371
Immobilisations corporelles	14'651	15'499
Autres immobilisations incorporelles	90	-
Immobilisations incorporelles	90	-
Total actifs immobilisés	14'741	15'499
Total actifs	87'782	64'614

COMPTES STATUTAIRES

Bilan

En KCHF

PASSIF ET FONDS PROPRES

	31.12.2011	31.12.2010
Dettes bancaires	5'526	6'011
Fournisseurs	9'379	8'631
Fournisseurs, stés du Groupe	272	331
Avances reçues sur commandes	42'550	19'503
Dettes fiscales	145	60
Autres créanciers	2'247	1'737
Autres créanciers, stés du Groupe	-	331
Part à court terme des engagements de leasing	129	196
Provision p/frais de recherche et développement	400	400
Provision p/litige et risques produits	605	605
Provision p/risques industriels et travaux de garantie	1'377	1'397
Total engagements à court terme	62'630	39'202
Engagements de leasing à long terme	289	418
Total engagements à long terme	289	418
Capital-actions	14'040	14'040
Réserve générale	2'671	2'671
Réserves spéciales	1'100	1'100
Report de l'exercice précédent	6'481	7'251
Résultat de l'exercice	571	(68)
Total fonds propres	24'863	24'994
Total passifs et fonds propres	87'782	64'614

COMPTES STATUTAIRES

Compte de résultat

En KCHF

	2011	2010
Chiffre d'affaires net	89'878	77'845
Autres produits d'exploitation	51	2'911
Total des produits d'exploitation	89'929	80'756
Matières premières, consommables et marchandises	(36'494)	(33'065)
Services, jouissance de biens de tiers	(19'889)	(19'488)
Frais de personnel	(30'219)	(24'480)
Autres charges d'exploitation	(1'201)	(467)
Résultat opérationnel avant amortissements (EBITDA)	2'126	3'256
Amortissements	(2'051)	(2'218)
Résultat opérationnel (EBIT)	75	1'038
Charges financières	(295)	(1'128)
Produits financiers	931	22
Résultat avant impôts	711	(68)
Impôts sur le bénéfice	(140)	-
Résultat net de la période	571	(68)

COMPTES STATUTAIRES

Annexe

En KCHF

	31.12.2011	31.12.2010
Engagements en faveur de tiers (nombre)	78	91
Cautionnements et garanties sur trav. effectués	18'760	23'255
Unité constructions métalliques	18'210	21'695
Unité tubes inox	550	1'560
Accréditifs	358	955
Restrictions de propriété pour propres engagements		
Actifs mis en gage en garantie de propres engagements		
Valeur au bilan	11'369	12'060
Constitution de gages	8'800	8'800
Utilisation de gages	6'000	6'000
Engagements de leasing opérationnels	18	21
Valeur d'assurance incendie des immobilisations corporelles		
Immeubles	34'365	32'829
Machines, installations, marchandises et mobilier	50'800	23'287

Participations importantes

Société	But	Capital de la société	Quote-part de participation	
			2011	2010
Efimex SA, Aigle	Etude, planification et réalisation de constructions de toute nature	CHF 600'000	100%	100%

Indications sur les actionnaires importants

Nom	Actions détenues (nominatives)	Droit de vote en %
Sitindustrie Suisse SA	25'000	35.61
Intesa Sanpaolo Holding International SA (anciennement Sanpaolo IMI International SA)	5'000	7.12

Nom	Actions détenues (porteurs)	Droit de vote en %
Sitindustrie Suisse SA	24'453	34.83
Personalvorsorgestiftung vonRoll infratec AG	2'650	3.77

COMPTES STATUTAIRES

Annexe

Rémunération des principaux dirigeants

Conseil d'Administration en CHF

		Indemnités	2011 Mandat	Total
Badoux Jean-Claude	Président	39'500	31'000	70'500
Dutoit Bernard	Secrétaire	23'750		23'750
Mortara Giulio	Membre	19'500		19'500
Schmalz Peter	Membre	24'000	3'750	27'750
Total Conseil d'Administration		106'750	34'750	141'500

Ancien membre du Conseil d'Administration 2011

	Indemnités	Mandat	Total
Pot Philippe		20'000	20'000

Conseil d'Administration en CHF

		Indemnités	2010 Mandat	Total
Pot Philippe	Président	34'500	20'000	54'500
Bocciolone Fausto	Vice Président	15'000		15'000
Dutoit Bernard	Secrétaire	17'250		17'250
Badoux Jean-Claude	Membre	14'500	21'000	35'500
Bocciolone Massimo	Membre	10'000		10'000
Mortara Giulio	Membre	14'500		14'500
Schmalz Peter	Membre	13'750	5'250	19'000
Total Conseil d'Administration		119'500	46'250	165'750

COMPTES STATUTAIRES

Annexe

Direction

en CHF		2011		Total
		Indemnités versées	Charges de prévoyance	
	Eric Aigroz	251'333	24'528	275'861
	Autres membres de la direction	1'230'668	128'850	1'359'518
Total Direction		1'482'001	153'378	1'635'379

en CHF		2010		Total
		Indemnités versées	Charges de prévoyance	
	Eric Aigroz	236'629	24'528	261'157
	Autres membres de la direction	1'090'040	111'908	1'201'948
Total Direction		1'326'669	136'436	1'463'105

Information sur l'évaluation des risques

Conformément aux exigences légales de l'art 663b du CO, Zwahlen & Mayr SA a procédé à l'évaluation des risques de la société. La direction a été mandatée par le Conseil d'administration afin de procéder à l'évaluation des risques. Des séances de travail ont été planifiées et exécutées par cette dernière dans le but d'établir une matrice des risques et de proposer une stratégie afin de pouvoir les diminuer ou les gérer. Le comité exécutif a participé à plusieurs de ces séances et notamment celles qui traitaient des points relevant de la stratégie d'entreprise. Sur la base des travaux de la direction, le Conseil d'administration a consacré une séance d'analyse des risques stratégiques et a validé les documents ainsi que les processus proposés.

Le Conseil d'administration et la Direction ont procédé en 2011 à une revue des risques.

Zwahlen & Mayr S.A., Aigle

KCHF

Bénéfice reporté de l'exercice précédent	6'481
Bénéfice de l'exercice 2011	571
Bénéfice au bilan	7'052

Proposition du Conseil d'administration :

5% de dividende sur le capital-actions de CHF 14'040'000.--	702
Attribution à la réserve générale	29
Report en nouvel exercice	6'321
Bénéfice au bilan	7'052

A l'Assemblée générale de
Zwahlen et Mayr S.A., Aigle

Lausanne, le 2 avril 2012

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de Zwahlen et Mayr S.A. comprenant le bilan, le compte de profits et pertes et l'annexe (pages 50 à 55) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2011.

Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2011 sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

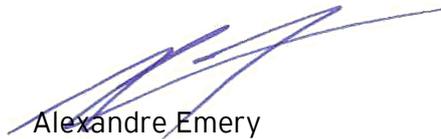
Conformément à l'article 728a al. 1 chiffre 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Ernst & Young SA

A blue ink signature of Pierre Delaloye, consisting of several loops and a long horizontal stroke.

Pierre Delaloye
Expert-réviser agréé
(Réviser responsable)

A blue ink signature of Alexandre Emery, featuring a series of sharp, diagonal strokes.

Alexandre Emery
Expert-réviser agréé



ZWAHLEN&MAYR SA

Zwahlen & Mayr S.A., zone industrielle 2, 1860 Aigle
tél. 024 468 46 46 - fax 024 468 46 00
e-mail info@zwahlen.ch - www.zwahlen.ch